



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S.S.
Trinitatis Patrum Societatis JESU
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.



AY 1682.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. D C. LXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

JE continuë à vous en-
voyer, cher Lecteur, le
Catalogue des livres nou-
veaux. Au lieu de la Vi-
ctoire que j'avois pour Enseigne j'ay
pris à present le Mercure Galant,
ainsi quand vous m'écrirez vous y
ferez vps adresses.

Les Mercures se vendront toujours
vingt sols le volume, & les Extra-
ordinaire, aussi trente chaque vo-
lume, tant vieux que nouveaux.

LE LIBRAIRE

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de May.

Les Memoires de la Religion, in-
douze, 2. volumes. 35. fols.

Reflexions sur le Portrait du Roy,
par Monsieur Maréchal Avocat
en Parlement, indouze, dou-
ze fols.

La Duchesse d'Estremene, 12.
2. vol. 45. fols.

Histoire de la Ville & de l'Estat
de Genève par Monsieur Spon,
indouze, 2. vol. reveu, corrigé
& augmenté, nouvelle Edition,
avec plusieurs figures en tailles
douce, 50. fols.

Le fameux Voyageur de Mon-
sieur de Preschac, 12. 25. fols.

La Methode de lire les Poëtes du
Pere Thomassin, in octavo ; le
deuxième & troisième tome,
sept livres. Le premier se trou-

vera

AU LECTEUR.
véra aussi dans la mesme bou-
tique.

*Epistolarum Innocentij III. Roma-
ni Pontificis libri undecim. acce-
dunt Gesta ejusdem Innocentij,
& prima collectio Decretalium
composita à Rainerio Diacono, &
Monacho Pomposiano auct. Ste-
phanus Balusius, folio, 2. vol.
24. livres.*





T A B L E

DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

A vant-propos ,	R
Benediction de la Chapelle de Versailles ,	6
Cerémonies observées à la Benedi- ction de la grosse Cloche de l'E- glise de Paris ,	ibid.
Sonnets ,	26
Quatrain ,	32
Lieutenance de la Citadelle de Strasbourg donnée à Monsieur de Montbrun , Major du Regiment d'Anjou ,	33
Lieutenance de Roy de la Ville & Citadelle de Mezieres, donnée à Monsieur le Chevalier de Mon- tison ,	36
	Le

T A B L E.

<i>Le Rossignol, Fable,</i>	37
<i>Escadre de Monsieur le Marquis de Preüilly de Humieres,</i>	43
<i>Escadre de Monsieur le Chevalier de Léry,</i>	48
<i>Prodige,</i>	ibid.
<i>Mort de Madame de Hodic,</i>	50
<i>Histoire,</i>	51
<i>Air nouveau à deux voix,</i>	50
<i>Satire de Perse,</i>	72
<i>Plusieurs Conversions,</i>	78
<i>Mission,</i>	80
<i>L'Art de prescher,</i>	81
<i>Dialogue d'Iris & de Tircis,</i>	85
<i>Le Pere Brachet est élu General de la Congregation de S. Maur.</i>	90
<i>Nouveau Livre d'Architecture,</i>	91
<i>Le Biser & le Pigeon, Fable,</i>	95
<i>Madrigal,</i>	98
<i>Tout ce qui s'est passé à l'observa-</i>	

T A B L E.

<i>toire & aux Invalides, le jour que Leurs Majestez y ont esté,</i>	99
<i>Tout ce qui s'est passé à S. Cloud pendant le séjour de Leurs Ma- jestez,</i>	124
<i>Lettre en Vers du Berger Fleuriste,</i>	134
<i>Reception faite à Rome au Milord Northonberland,</i>	139
<i>Epithalame,</i>	144
<i>Sentimens de la Duchesse d'Estra- mene,</i>	147
<i>Lettre touchant la Duchesse d'Estra- mene,</i>	151
<i>Mort de M. de Clermont, Comte de Tonnerre,</i>	166
<i>Mort de Madame la Presidente de la Proustiere,</i>	167
<i>Mariage de Monsieur le Prince de Bourbonville, & de Made- moiselle de Luynes,</i>	170
<i>Histoire,</i>	

T A B L E.

<i>Histoire ,</i>	<i>ibid.</i>
<i>Ce qui s'est passé à l'Académie Françoise touchant le dernier Prix proposé pour des Bouts-ri- mez ,</i>	180
<i>Divers Sonnets sur les Bouts-ri- mez de Pan & du Flageolet ,</i>	191
<i>La Matrone d'Ephese , Comédie représentée par la troupe Ita- lienne ,</i>	204
<i>Comédie des Bouts-rimez repre- sentée sur le Theatre François ,</i>	208
<i>Courses de Bagues & de Testes fai- tes à Versailles ,</i>	211
<i>Tremblement de terre arrivé en plu- sieurs endroits ,</i>	219
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes du mois d'Avril ,</i>	225
<i>Enigme ,</i>	231
	<i>Autre</i>

T A B L E.

<i>Autre Enigme,</i>	232
<i>Mort de Madame la Duchesse d'Angoulesme,</i>	234
<i>Eveschez donnez par le Roy,</i>	238
<i>Abbaye de Monlieu donnée à Mon- sieur l'Abbé de Montmoreau,</i>	241
<i>Modes nouvelles,</i>	242

Fin de la Table.



Avis

Avis pour placer les Figures.

LA Figure de la Cloche doit regarder la page 11.

L'Air qui commence par *Nous nous étions promis une amour éternelle*, doit regarder la page 70.

Le grand Étang du Palais des Roys d'Afrique doit regarder la page 142.

L'Air qui commence par *Je veux, & ne veux plus vous voir*, doit regarder la page 237.



EX

EXTRAIT D'UN PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grâce & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, Jureurs. Il est permis à J. D. Ecuier, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuier, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaury Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
24. May 1682.

MER



MERCURE

GALAN

MAY 1682.



UAND le Roy, en héritant du plus florissant Royaume du monde, n'auroit pas trouvé le titre de

Tres - Chrestien attaché à sa Couronne, ce qu'un pieux zèle luy fait entreprendre tous les jours, ne luy auroit pas moins acquis cette glorieuse qualité, que ses Actions inimitables luy

May 1682.

A

2 M E R C U R E

ont fait mériter le surnom de Grand. Le dessein de ce Monarque a toujours esté que la Chapelle de Versailles fust le Lieu le plus magnifique de ce somptueux & brillant Palais ; & comme un Ouvrage d'une parfaite beauté ne peut s'achever en peu d'années , & qu'il a toujours fait voir que rien ne luy couste lors qu'il s'agit de faire éclater sa pieté , il a bien voulu en faire construire une autre qui passera toujours pour tres-belle, & qui cependant ne sera que la Nef de celle à laquelle il a ordonné qu'on travaillast , J'ay plus à vous dire , & ce que je vous diray vous surprendra encor davantage. Le Roy entretient douze Missionnaires dans cette Chapelle, avec six Enfans de Chœur. Il leur a donné des Ornemens , de l'Argentierie,

genterie, & généralement tout ce qui peut estre à leur usage; le tout d'une grande propreté, & d'une richesse proportionnée. J'aurois adjoué d'un tres-bon goût; si vous ne sçaviez qu'ayant une entiere connoissance de toutes choses, ce Prince ne confie le soin de tout ce qu'il fait faire qu'à des Personnes dont l'intelligence égale le zele. Ces Missionnaires doivent faire tous les jours le Divin Service comme on le fait aux Paroisses, c'est à dire, que pendant tout le matin ils diront des Messes, & chanteront Vespres l'apresdînée. Ce qu'ils feront davantage, c'est que dans le temps qu'il n'y aura point d'Office, deux d'entre eux seront toujours en prieres devant l'Autel. Outre la Grand' Messe qu'ils disent tous les Dimanches & les

4 M E R C U R E

autres jours de Fêtes, il y a Salut avec Exposition; & tous les soirs on fait une Priere, & en suite l'Examen qu'un Missionnaire lit. La Reyne s'y trouve presque toujours. Jugez, Madame, si quand le Roy fait des choses qui luy sont si particulieres, raconter nuëment ces choses, c'est luy donner de ces sortes de loüanges qu'on peut appliquer à tous les Princes. Quelle différence de Versailles à la plûpart des Palais des Grands! Rien ne fait souvenir de Dieu dans ces Palais, & l'on peut dire qu'il y est presque inconnu; mais dans cette Maison Royale, on l'aura toujours devant les yeux. Ceux qui sont touchez d'une veritable devotion, le prieront souvent, & leur exemple pourra toucher les plus endurcis. Ainsi au milieu de la Cour, où la vertu
des

GALANT.

5
 des plus humbles dégèneroit en orgueil , où l'on sacrifioit tout à ses intérêts & à sa fortune ; où l'empotement pour les plaisirs ne laissoit point de Religion , & où les meilleurs suivoient les méchans exemples ; enfin dans la Cour , où l'on ne trouvoit qu'occasions de se perdre , ou en trouvera de se convertir ; & le Lieu qu'on a toujours estimé le plus corrompu , fournira à l'avenir toutes sortes de moyens pour s'appliquer sérieusement à l'Unique Necessaire. On y verra louer Dieu sans cesse. La ferveur de ceux qui le prieront , portera les autres à les imiter ; & comme le Roy en sera la cause , ils prieront pour luy , & ces prieres attireront de nouvelles graces du Ciel sur toute la Famille Royale.

A iij

6 M E R C U R E

Sa Majesté ayant fait ce grand & utile Etablissement , voulut assister au long Service qui se fit le dernier de l'autre mois pour la Bénédiction de cette Chapelle. La Reyne l'accompagna , & fut suivie d'un fort grand nombre de Dames des plus qualifiées de la Cour. Monsieur l'Archevesque de Paris fit cette Cerémonie , & la Chapelle fut dediee sous le Titre de S. Louis.

Le jour précédent , le Roy qu'on ne voit pas moins infatigable pour les actions de pieté , que pour celles qui conduisent à la gloire , avoit assisté à une Bénédiction d'une autre nature. Ce fut à celle de la grosse Cloche de l'Eglise de Paris. Cette Cloche a esté faite pour remplir la place de celle qui avoit esté benie sous le nom de S. Jacques , & qu'un Comte

Comte de Montaignu avoit donnée avant l'an 1400. Elle a plus de huit pieds de diamètre, neuf pieds de hauteur sur vingt-cinq pieds trois pouces de tour par le bas, & dix pouces d'épaisseur. Son poids est de trente-deux milliers, qui est le double de la précédente. Elle estoit dans l'Eglise, immédiatement au dessous du petit Clocher, vis-à-vis la Porte du Chœur. On l'avoit posée depuis quelques jours sur une Baze quarrée, au milieu d'une plateforme de deux pieds & demy de hauteur, & qui s'étendoit depuis l'Autel de la Vierge, jusqu'à celui qui est de l'autre costé, à une égale distance de la Porte du Chœur. Les quatre faces de cette Baze estoient ornées de Festons d'or & d'argent sur un fond de Velours bleu. Le Prie-Dieu

§ MERCURE

du Roy , couvert d'un marche-
ped de Velours violet , sur lequel
il y avoit des Carreaux pour la
Famille Royale , estoit placé vis-
à-vis l'Autel de la Vierge. A co-
sté de la Balustrade de ce mesme
Autel, on avoit dressé une Cré-
dence, sur laquelle estoient qua-
tre Chandeliers d'argent , le Li-
vre des Epistres , & celuy des
Evangiles, le Benistier , les Vases
des saintes Huiles, la Navete avec
des Parfums , un Bassin avec du
Coton, un autre Bassin , avec une
Eguiere & une Serviette, une Sou-
coupe remplie de quatre petits
morceaux de Pain coupez en
long , & quelques Linges pliez.
De l'autre costé du Prie-Dieu du
Roy, par dela la Cloche, on avoit
mis deux Fauteüils , & plusieurs
Sieges-plians. L'espace entre la
Porte du Chœur & la Cloche, se
trouva

GALANT.

trouva remply de Bancs préparez pour le Chapitre ; & vis-à-vis de la Cloche, dans le mesme endroit, il y avoit un Fauteuil pour Monsieur l'Archevesque de Paris, avec deux Sieges-plians, l'un pour Monsieur l'Abbé Coquelin, Chancelier de Nostre-Dame, qui devoit servir de Diacre, & l'autre pour Monsieur l'Abbé Parfait, Chanoine de la mesme Eglise, à qui l'on avoit remis les fonctions de Sous-Diacre.

Le Roy & la Reyne estant partis de la délicieuse Maison de S. Cloud, qui appartient à Monsieur, se rendirent à Nostre-Dame le Mercredy 29. de l'autre mois, environ à onze heures du matin. Ils étoient acompagnez de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur, de Madame, & de Mademoiselle d'Orleans. Je ne puis vous expri-

A

mer la joye que le Peuple de Paris eut de voir le Roy. Si on la mesure à la grandeur de ce Prince, on jugera bien que riē ne peut l'égalier. Leurs Majestez trouverent trois Compagnies des Gardes Françoises, & trois des Gardes Suisses, en haye, depuis S. Germain le Vieil, jusques au Parvis de Notre-Dame; & dans l'Eglise, il y avoit une haye des Cent Suisses, & une autre des Gardes du Corps. Monsieur l'Archevesque en Camail & en Rochet, assisté de son Clergé, reçut le Roy & la Reyne à la Porte de l'Eglise, & leur présenta la Vraye-Croix, qu'ils adorerent & baisèrent à genoux. Il leur présenta aussi de l'Eau-benîte, sans leur avoir fait aucun compliment, & les conduisit à leur Prie-Dieu, d'où ils entendirent la Messe. Sitost qu'elle



de
Cl

si ils
s'itost
u' elle

qu'elle fut finie, ils le quitterent, pour venir au Lieu où leurs Fauteuils avoient esté mis. Toute la Famille Royale se plaça en suite selon son rang, ainsi que vous pouvez voir par la Planche que je vous envoie. Monsieur l'Archevesque s'estant revestu dans la Sacristie de ses Habits Pontificaux pendant qu'on disoit la Messe, en sortit accompagné d'un Diacre, d'un Sous-Diacre, & des autres Officiers, & vint se placer sur l'Estrade dans le Fauteuil qu'on luy avoit préparé. En suite s'estant levé, & la Mitre luy ayant esté ostée, il commença la Cerémonie. Quoy qu'on appelle Parrains & Marraines, ceux qui imposent le Nom dans celles de cette nature, c'est une erreur de penser que la Bénédiction des Cloches soit un Baptême; mais
comme

cōme l'Eglise consacre à Dieu par des Bénédiction & des Onctions, les Temples, les Autels, les Vases, & les autres choses qui sont destinées au culte extérieur de nôtre Religion, la raison veut qu'on benisse aussi les Cloches, puis qu'elles contribuent à ce culte, & que les Fidelles entendât leur son, s'assemblent dans les Eglises pour rendre à Dieu ce qui luy est dû. On se sert d'Aspersions, d'Onctions, & de Prières, pour en faire la Bénédiction; & mesme par des figures de l'Ancien Testament, l'Eglise marque l'esprit de cette Cerémonie. Elle invite aussi les Personnes les plus élevées à y concourir au nom de tous les Fidelles, afin d'apprendre aux Chrestiens que s'ils s'assemblent dans un mesme Lieu, pour rendre à leur Createur ce qu'ils luy doi-

vent,

vent, ils sont encore plus obligez de le servir dans l'union d'un mesme esprit, & dans les purs sentimens d'une charité parfaite. Quant à l'imposition du Nom, qui fait appeller Parrains & Marraines ceux qui sont priez de le donner, comme l'Eglise consacre les Temples & les Autels sous l'Invocation des Saints, & quelquefois mesme sous les titres des mystères, & des divers noms que l'Ecriture donne à Dieu, elle en use de même dans la Bénédiction des Cloches; & cette invocation jointe aux prières & aux autres cérémonies dont elle se sert, nous donne lieu d'esperer que dans les occasions pressantes, Dieu voudra bien nous accorder sa protection, quand excitez par le son des Cloches nous l'implorerons contre les orages & les tempestes,

&

& contre la malignité des puissances de l'air.

M^r l'Archevesque s'estant levé, comme je l'ay dit, commença le Pseaume *Deus miseratur nostri*, pendant lequel luy & le Clergé se tinrent debout & découverts. Ce Pseaume convient fort à l'esprit de cette Cerémonie, puis qu'il doit estre entendu de la vocation de toutes les Nations à l'Evangile, & que cette vocation est représentée, & comme renouvelée par le son des Cloches, qui appellent & assemblent les Fielles dans les Eglises pour assister aux Divins Offices. Apres cela, Monsieur l'Archevesque fit la benédiction de l'Eau sur le Benitier que l'Exorciste luy présenta. On demande à Dieu dans la Priere qui est destinée à cette Benédiction, qu'au bruit de la

Cloche

Cloche benie par l'Ascension, les Ennemis invisibles des Hommes se retirent, que les tempestes & les orages finissent, & que les sentimens de religion & de pieté augmentent dans le cœur des Fielles, afin que par la vertu de leur obeissance, & la force de leurs prieres, ils se joignent aux Chœurs des Anges & des Esprits bien-heureux, pour entrer dans l'union de l'Eglise triomphante par le Sauveur du monde qui en est le Chef. Cette Priere estant achevée, Monsieur l'Archevesque & les Assistans s'assirent, & le Sous-Diacre chanta une Leçon tirée du dixième Chapitre du Livre des Nombres, où Moïse rapporte le commandement que Dieu luy fit de faire battre au marteau des Trompetes d'argent pour assembler le Peuple, reglez

la marche , & les mouvemens diférens de l'Armée , annoncer les Feftes, & folemniſer les Sacrifices. L'Eglife fait ſervir les Cloches à une Milice plus ſainte , & à des Miſteres & des Sacrifices incomparablement plus auguſtes, dont ceux de la Loy de Moïſe n'ont eſté que la figure. Apres la Leçon , le Sous Diacre ſe mit à genoux , & reçut la Bénédiction de Monſieur l'Archevêque. Puis ſ'eſtant levé , il alla demander à Leurs Majeſtez ſous quel Nom Elles vouloient que la Cloche fuſt benie. Le Roy l'appella Emanüel-Louïſe-Theréſe. Si toſt que ces noms luy eurent eſté donnez , Monſieur l'Archeveſque en ſonna trois coups. Le Roy & la Reyne ayant fait la meſme choſe , on luy oſta de nouveau ſa Mitre , & il entonna une Antienne.

tienne. Ensuite ayant reçu l'Asperfoir de la main du Diacre, il le trempa dans le Benistier, & commença les Aspersions, faisant une fois le tour de la Cloche. Elles furent continuées par le Diacre & le Soudiacre, & l'un & l'autre essuya la Cloche avec les Serviettes préparées. Pendant cela, le Chœur chantoit en plein-chant le Pseaume *Afferte Domino Filij Dei*. Ce Pseaume est un recit du bruit que la Puissance de Dieu fait entendre sur les Eaux, quand il veut remplir ses Ennemis de frayeur, en mesme temps qu'il fait jouir son Peuple d'une paix profonde. Le mesme Pseaume marque la Vocation des Gentils à la Grace de l'Evangile. Apres qu'il fut achevé, on dit l'Antienne, pendant laquelle Monsieur l'Archevesque lava ses mains;

mains ; & le Diacre luy ayant
 présenté le Vase des saintes Hui-
 les ouvert , il en fit une Onction
 en croix sur la Cloche avec le
 pouce , à l'endroit où est une
 Croix en relief. Puis il dit une
 Oraison , par laquelle l'Eglise
 demande à Dieu , que comme
 dans l'ancienne Loy il a comman-
 dé à Moïse qu'il fist faire des
 Trompetes pour servir à son Cul-
 te , & dans les necessitez publi-
 ques , il luy plaise aussi dans la
 Loy nouvelle joindre le mouve-
 ment de la Grace à l'impression
 que le son des Cloches fera dans
 l'ame des Fidelles , afin que leur
 foy augmente par la Grace du
 Saint Esprit, que les tempestes &
 les orages cessent , que les Puis-
 sances de l'air , dont Nostre Sei-
 gneur a triomphé par la Croix,
 soient mises en fuite à la veuë de
 celle

celle qui est marquée sur la Cloche, & que les Démons soient vaincus par le Sauveur du Monde, au Nom de qui toute Creature fléchit le genouil dans le Ciel, dans la Terre, & dans les Enfers. Cette priere finie, M^l l'Archevesque reprit sa Mitre, & essuya avec du coton l'endroit de la Cloche où il avoit fait l'Onction, & son pouce avec la mie de pain préparée. Puis estant debout & découvert, il entonna une seconde Antienne, & le Chœur chanta le Pseaume *Exultate Deo*, pendant lequel Monsieur l'Archevesque fit avec les mesmes saintes-Huiles sept Onctions en croix avec le pouce sur le dehors de la Cloche, dans les lieux marquez. Il en fit quatre autres avec le saint-Chresme au dedans de la Cloche, aux endroits aussi

mar

marquez , à l'exemple de ce qui se faisoit dans l'Ancien Testament , où Dieu avoit ordonné à Moïse de consacrer les Vases du Tabernacle , avec le Chrême, dont le Grand Prestre estoit consacré. Par le Pseaume qu'on chanta pendant que l'on fit ces Onctions, le Prophete invite le Peuple d'Israël à se servir de Trompetes , & de toutes sortes d'Instrumens de Musique , pour rendre ~~grâce à Dieu~~ ~~de l'avoir délivré~~ de la captivité d'Egypte. Cette captivité représente celle où le peché nous assujetit ; & la liberté que Dieu donna à son Peuple, est la Figure de celle qu'il donne à ses Enfans, & des graces dont il les comble dans la Loy nouvelle. Le Pseaume en renferme la prédiction, & elles sont figurées par les onctions dont se sert l'Eglise.

glise. Apres l'Antienne, Monsieur l'Archevesque debout & decouvert, chanta une autre Oraison, par laquelle l'Eglise demande à Dieu, que comme en présence de l'Arche, il renversa les Murailles de Jéricho au bruit des Trompetes, de mesme il luy plaise dissiper les forces des Puissances invisibles, & reprimer la violence des Démons, lors que les Chrestiens excitez par les Cloches luy demanderont ses Graces, qui sont figurées par les Onctions. Monsieur l'Archevesque ayant entonné une troisieme Antienne, & estant assis & couvert, le Diacre luy presenta l'Encensoir, & le Soufdiacre la Navete, dans laquelle il y avoit de l'Encens, de la Myrrhe, & des Pastilles. Il prit de tout ce qui estoit dans la Navete, & le mit dans
l'En

l'Encensoir sans benir. Cependant le Chœur chanta en Musique le Pseaume *Laudate Dominum in sanctis ejus*, & le Diacre mit l'Encensoir sous la Cloche. Les Peres de l'Eglise ayant comparé aux parfums les loüanges que nous donnons à Dieu, c'est avec raison qu'on se sert de leur odeur en benissant les Cloches qui invitent à le louer, & que l'Eglise chante en mesme temps le Pseaume que je viens de vous marquer, puis qu'il engage toutes les Creatures à employer toutes sortes d'Instrumens de Musique, pour rendre à Dieu le tribut des loüanges que les Fidelles luy doivent. L'Antienne qui suivit ce Pseaume estant achevée, Monsieur l'Archevesque chanta une Oraison, que l'Eglise adresse au Sauveur du Monde. Elle
demande

demande par cette Oraison , que de mesme qu'il appaisa la tempeste dont la Nacelle où il estoit endormy estoit menacée , il ait la bonté de secourir son Peuple dans ses besoins , afin que par sa puissance les Démons soient confondus, que les Fielles soient fortifiez dans la Foy , & que comme dans l'ancienne Loy , Dieu jectoit souvent la terreur parmy les Ennemis de son Peuple par des bruits qu'il leur faisoit entendre, & qu'il s'estoit engagé de le secourir quand il se serviroit des Trompetes qu'il luy avoit ordonné de fabriquer , de mesme il luy plaise au bruit de ce Signal , conserver les Chrétiens & tout ce qui leur appartient , & les défendre des insultes de leurs Ennemis. Cette Oraison fut suivie d'un Evangile selon Saint Mathieu, que

que le Diacre alla chanter sur le Pupitre que l'on avoit préparé. Dans cet Evangile le Sauveur du Monde parle à ses Disciples du Jugement dernier, & dit que les Anges se serviront de Trompetes, c'est à dire, d'un bruit qui ne peut estre mieux exprimé que par celui des Trompetes, pour faire assembler les Elûs de toutes les Parties du Monde; & si Origene a dit que les Trompetes de l'ancien Testament ont esté la figure de celles du Jugement dernier, on peut dire que les Cloches le représentent aussi, puis qu'elles rassemblent les Fielles dans les Eglises, comme les Trompetes rassembleront tous les Hommes au jour du Jugement. Monsieur l'Archevesque finit la Cerémonie par la Bénédiction solemnelle. Le Roy & la Reyne la reçurent

rent à genoux. Apres la Benédiction, ce Prélat descendit de la Plate-forme par le milieu de la Nef, sans reconduire le Roy, parce qu'il estoit conduit pontificalement. Il laissa le soin au Chapitre de voir monter Leurs Majestez en Carrosse. Elles partirent tres-satisfaites de la Musique de Monsieur Mignon.

Vous me demandez qui a remporté le Prix des Bouts-rimez, proposez depuis deux mois par ce sçavant Maistre de Musique. Il n'a point encor esté donné. Si ceux que Sa Majesté a nommez pour Juges, prononcent avant que je finisse ma Lettre, je vous enverray le Sonnet victorieux. En voicy cependant quatre sur les mesmes Bouts-rimez. Le premier est de Monsieur Gardien; le second, de Mademoiselle Fré-

May 1682.

B

din de Pontoise ; le troisieme ; de
Monsieur Philibert d'Antibe ; &
le quatrieme, de Monsieur Astier,
Prieur d'Avignon.

A LA GLOIRE DU ROY,
Sur les vains Projets des au-
tres Puissances jalouses de sa
grandeur.

Vous qui toujours vaincus avez
l'orgueil du Pan,
Et la malignité qu'on voit dans la
Guenuche,
Quand vous seriez encor plus dia-
bles que Satan,
Il faut devant **LOUIS** estre aussi
doux que Pluche.



De mesme qu'un Lion sans peine
abat un Fan,
Et qu'il ne faut qu'un Cocq pour
détruire une Ruche,

Ce

*Ce Roy vous perdrait tous avant la
fin de l'An,
Et seriez-vous de fer, il seroit une
Autruche.*



*Avec son amitié tout bonheur vous
est hoc ;
Se le rendre ennemy, c'est faire un
mauvais troc,
Songez qu'impunément on ne luy
fait point niche.*



*Vos projets dont il sçait & le Pour
& le Par,
Vous profiteroient moins que des ter-
res en friche.
Demeurez en repos, point de Mais,
point de Car.*

AU ROY.

Pour parler de LOKIS, faut-
il que le Dieu Pan
Entre dans un Sonnet avec une
Guenuche? B ij

*L'Eloge d'un Héros quadre-t-it à
Satan,*

*Et peut-on accorder la Cuirasse &
la Pluche?*



*Ah ! ce dessein me rend plus timide
qu'un Fan,
Plus ardente cent fois que l'Abeille
en sa Ruche,
Plus triste qu'un Jouëur sur qui l'on
fait har-lan,
Et plus âpre qu'un Maure à pour-
suivre une Autruche.*



*Cependant ç'en est fait, & le Son-
net m'est hoc ;
Grand Roy, de vous pour Mars je
ne ferois pas troc,
Il faut qu'en vous voyant tout Con-
quérant dé-niche.*



*Vous êtes obey, si-tost qu'on voit
De-Par...*

Vos

*Vos Sujets par vos soins ne laissent
rien en friche,*

*Et vous révèrent plus que Carthage
Amil-car.*

AU ROY.

T*A Majesté, Grand Roy, con-
fond l'orgueil du Pan.*

*Ta prudence se rit des tours d'une
Guenuche,*

*Ta pieté détruit l'Idole de Satan,
Et ta valeur rend tout plus souple
que la Pluche.*



*Tes Sujets sous tes Loix vivent plus
gais qu'un Fan,*

*Ton Royaume est pour eux une abon-
dante Ruche,*

*Ils y goûtent en paix le Miel pen-
dant tout l'An.*

*Et sont toujours parez des plumes
de l'Autruche.*

B iij

30 MERCURE



*Si tu veux conquérir , l'Univers
nous est hoc.*

*Quel Peuple ne voudroit faire cet
heureux troc ,
De chasser les Tyrans pour te met-
tre en leur Niche ?*



*L'Ennemy n'a qu'à voir Nec plu-
ribus im-par ,
Il laisse ses Remparts & ses Terres
en friche ,
Et bien souvent , grand Roy , tu
vains par un seul Car.*

SUR LA GRANDEUR
DU ROY.

J*upiter cederait au pouvoir du
Dieu Pan ,
Les charmes de Venus à l'air d'une
Guenuche ,*

Les

*Les Anges de Lumiere aux Enfans
de Satan,
Et l'éclat de la Pourpre à la plus
vile Pluche,*



*Le plus fier des Lions au plus timi-
de Fan,
La douceur du Nectar à celle d'une
Ruche,
Milte Siecles entiers au plus courts
Mois de l'An,
Enfin le vol de l'Aigle à celui d'une
Autruche.*



*Plutôt que les desseins de LOUIS ne
soient hoc,
Qu'il ait pour s'agrandir besoin de
faire troc,
Qu'il ne soit de la Gloire adoré
dans sa Niche,*



*Que son ne soit soumis à son seul
mot De-Par,*

*Qu'on trouve des Etats qu'il ne ré-
duise en friche,*

*Quand de son bon Plaisir il fera
voir le Car.*

Pour engager tous les beaux Esprits à travailler, l'espoir d'acquiescer une Médaille du Roy estoit une douce amorce. Cependant il s'est trouvé une aimable Fille que cet avantage n'a pû toucher. Elle s'en est expliquée par ces quatre Vers.

*Un cœur comme le mien ne veut
point de Médaille,*

*Sans le Souverain Bien tout me pa-
roist un mal.*

Promettez-moy l'Original,

Si vous voulez que je travaille.

Sa Majesté qui ne laisse point de mérite sans récompense, a
donné

donné depuis un mois la Lieutenance de Roy de la Citadelle de Strasbourg à Monsieur de Montbrun, Major du Regiment d'Anjou, qui a servy pendant vingt années avec toute l'assiduité possible dans ce Regiment, & dans celuy de la Reyne. Il est Cadet de la Maison de Montclar-Montbrun, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de la Haute-Auvergne. On en connoist l'ancienneté & la noblesse, en ce qu'il prouve sa filiation depuis Maurinot de Montclar qui vivoit en 1260. & qu'il fait voir dans les 32. Quartiers de ses Alliances, les Maisons d'Epinchal, Chalus-Cordez, Chabannes-Curton, Blanchefort, la Rochefoucault, Bois des Cordes, Saint Martial-Drugeac, Hautefort, Polignac, Pompadour,

B v

Clermont, Poitiers - Valentinois, Montmorin - S. Hérañ, Joyeuse, Urfé, Entragues-Balsac, & plusieurs autres. Ce Maurinot de Montclar, Tige des Barons de Montbrun, eut un Frere aîné nommé Rigald, Seigneur de Chambres, qui fut Ayeul d'Amery. Cet Amery laissa une Fille unique, nommée Magdelaine, Dame de Montclar & de Chambres, laquelle avant l'an 1364. fut mariée avec Elie de Noailles, dont sont descendus les Comtes & Ducs de Noailles, Marquis de Monclar. Quant à Maurinot, il fut Ayeul d'Astorg & de Louis de Montclar. Astorg eut pour Fils Bernard, qui en 1362. épousa Marguerite d'Escoraille, Dame de Montbrun, en mesme temps que Raimond Seigneur d'Escoraille & de Roussille, Frere de

de Marguerite, épouſa Marie de Montclar, Dame de Montpanthier, Fille unique de Loüis, Oncle de Bernard, & de Dauphine de Grifer, Dame de Montpanthier. De ce Bernard de Montclar, Baron de Montbrun à cauſe de ſa Femme, & qui fut Bailly de la Haute-Auvergne, deſcend dans le neufvième degré de generation Gilbert de Montclar, dit Montbrun, aujourd'huy Lieutenant de Roy de la Citadelle de Straſbourg, dernier Fils de Jean de Montclar, Baron de Montbrun, mort en Hollande en ſervant Sa Majeſté. Il eſt Oncle d'Hercule de Montclar, Marquis de Montbrun, Fils de Gaſpard de Montclar, Baron de Montbrun, ſon Frere aîné, & de Juilete de Fontange-Macemont, Dame de la Roque des Arcs en Quercy.

La

La Lieutenance de Roy de la Ville & Citadelle de Mezieres, qu'avoit feu Monsieur de Bouteville, a esté donnée à Monsieur le Chevalier de Montrifon, Commandant d'un Bataillon, & ancien Capitaine au Regiment de Picardie, Sa Majesté l'en gratifia le 2. de l'autre mois. Il se rendit le 15. à Mezieres, accompagné de Messieurs les Lieutenans de Roy de Charleville & Mont-Olympe, des deux Majors, & de plusieurs autres Officiers, & ayant esté conduit à l'Hostel de Ville, apres que sa Commission eut esté leuë, il y presta le Serment entre les mains de Monsieur de Lanfon, Gouverneur de cette Place. Il fut fait Capitaine dans Poitou dès l'année 1651. Ayde de Camp General en 1655. Major du mesme Regiment de Poitou

Poitou en 1663. Capitaine dans Picardie en 1671. Inspecteur des Troupes d'Infanterie dans la Province d'Artois en 1673. & Commandant neuf Compagnies de Picardie en 1679. De si longs services ne pouvoient manquer de récompense sous un Prince qui voit tout, & qui n'oublie rien.

La Fable que vous allez voir pourra estre utile à bien des Amans. Elle m'a esté envoyée sous le nom de la Muse naissante de Poitiers;

LE ROSSIGNOL.

F A B L E.

DAns un agreable Bocage,
 Au temps que les beaux jours
 Ramenant les Plaisirs, les Jeux, &
 les Amours,

Et

*Et que tout rit dans le Village,
Un Rossignol voyant, sans Fâcheux,
sans Jaloux,*

*Le Berger avec sa Bergere,
Qui tour-à-tour sur la Fougère
Goûtoient d'un tendre amour les
charmes les plus doux,
Crût qu'il devoit aussi faire des
amouretes.*

*Qui m'empesche, dit-il, d'estre
heureux comme vous?*

*Je n'entens pas mal les fleuretes;
Et puis, quand on se mesle une
fois d'en conter,*

*On trouve aisément des Co-
quettes*

Qui veulent bien nous écouter.



*Aupres d'une jeune Hironnelle
Le Rossignol alla faire sa cour,
Et ses soupirs en moins d'un jour
Firent croire à la Belle
Que pour elle il brûloit d'amour.*

En

En effet, il sentoit dans l'ame
 Je-ne-sçay quel panchant
 Qui le remplissoit tout de flâme.
 Pour luy la Belle avoit un charme
 bien touchant,
 C'est qu'elle n'estoit pas comme les
 Inhumaines,
 Qui se font un plaisir charmant
 De faire languir un Amant.
 Mais à luy résister elle eust perdu
 ses peines,
 Le Rossignol estoit galant,
 Il avoit en amour un merveilleux
 talent,
 Et pour peu qu'il voulust attaquer
 la plus fiere,
 Il se tenoit sûr de luy plaire.



Bientost dans ce riant Sejour,
 Les Festes & les Promenades,
 Les Rendez-vous, les Serénades,
 Firent éclater son amour;
 Et ce tendre Amant nuit & jour
 Caché

*Caché sous de jeunes feüillages,
Apprenoit ses tendres ramages
A tous les Echos d'alentour.*

*Mais hélas ! cette voix char-
mante*

*Dont il faisoit tout son appuy,
Bien loin de remplir son attente,
Fut bientost funeste pour luy.*



*Un matin que la belle Flore
Recevoit dans son sein les larmes
de l'Aurore,*

*Et que tout brilloit dans les champs,
Vn Berger attiré par les aimables
chants*

*Dont nostre Rossignol selon son ordi-
naire*

Remplissoit ce Lieu solitaire,

Fit aussitost entendre un Flageolet

Dont le son avoit dequoy plaire.

*Je ne sçay s'il joua Sarabandé, ou
Balet,*

Mais l'Oyseau demeura muet.

Qui

Qui diable, *disoit-il*, tâche à me
contrefaire ?

Apparemment c'est un Rival.
Ah l'Importun ! que je luy veux
de mal,
Et que je hay sa voix, ou sa Mu-
sette !
Ce n'est pourtant qu'une Ma-
zette,
Et je pourrois luy donner des
leçons.

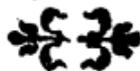
*En mesme temps le Rossignol pen-
sage*

*Entonne cinq ou six Chansons,
Et s'efforce par son ramage
D'égalier du Berger les tons doux
& touchans.*

*Tous ses efforts sont impuissans,
Le petit Animal se lasse,
Tandis que le Berger qui redouble
son jeu*

*Se divertit de sa disgrâce.
Cependant l'Oyseau plein de feu,
Enflé*

Enflé d'une nouvelle audace,
 Tâche encor d'avoir le dessus,
 Animé par sa Belle ;
 Mais tous ses chants sont superflus.
 Comme le Cygne , alors que son
 destin l'appelle,
 Et qu'on le voit prest d'expirer,
 Bien loin de soupirer ,
 Pousse sur les bords du Méandre
 Une voix amoureuse & tendre ;
 Ainsi le Rossignol accablé de l'âgeur,
 Ramasse pour chanter un reste de
 vigueur,
 Et fait entendre un Air fort agréa-
 ble ;
 Mais la voix luy manquant, le petit
 Misérable
 Tombant sans force & sans chaleur,
 N'eut pas mesme le temps de plain-
 dre son malheur.



Jeunes cœurs qui cherchez à plaire,
 Apprenez à vous ménager.

Ces

*Ces efforts que l'Amour vous oblige
 de faire,
 Ne se font jamais sans danger.
 Les soins & la belle dépense
 Peuvent fléchir une Beauté,
 On abat par là sa fierté ;
 Mais si l'on veut aimer, c'est un
 trait de prudence,
 De conserver sa bourse & sa santé,*

On a eu nouvelles du 8. de ce
 mois, que l'Escadre commandée
 par Monsieur le Marquis de
 Preüilly-de Humieres, Lieute-
 nant General des Armées Nava-
 les du Roy, estoit sur le point de
 partir de Brest. Les ordres étoient
 donnez pour se mettre en mer le
 lendemain. Elle est composée de
 cinq Navires de guerre, appellez
 l'Ardent, le Comte, l'Etoile, l'Her-
 cule, & l'Hyronnelle; d'un Bru-
 lot, d'une Flute, & d'une
 petite

petite Frégate. Voicy la Liste des Officiers qui sont sur ces Navires.

Sur l'Ardent.

M^r le Marquis de Preüilly, Frere de Monsieur le Maréchal de Humieres.

Monsieur Vaudricourt , Capitaine.

Monsieur Champmessin Desnots , Lieutenant. Il a épousé depuis un mois Mademoiselle de Leintré, Fille du Lieutenant de Roy du Chasteau de Brest.

Monsieur le Chevalier de Bayers , Second Lieutenant.

Monsieur le Chevalier de Beaujeu , Enseigne , Frere du Commandeur de Malte.

Monsieur le Chevalier de Courbon Blénac, Second Enseigne. Il a l'honneur d'estre allié à Monsieur le Prince.

Monsieur

Monsieur le Marquis de la Riviere, autre Enseigne.

Sur le Comte.

Monsieur le Comte de Sourdis, Chef d'Escadre.

Monsieur le Chevalier de Fourbin, Capitaine. Il est Neveu de Monsieur le Chevalier de Fourbin, Capitaine des Mousquetaires.

Monsieur de Sainte-Marthe, Lieutenant. Il a esté Gouverneur de l'Isle de Bourbon, ou Mascarin.

Monsieur Gaudimar, Second Lieutenant. Il a abjuré la Religion P. R.

Monsieur Descartes, Enseigne.

Monsieur Scibois, Second Enseigne.

Monsieur le Chevalier de Lannion, autre Enseigne. Il fut pris l'année

46. M E R C U R E

l'année dernière à Salé par des
Sujets du Roy de Maroc.

Sur l'Etoile.

Monsieur Foran, Capitaine.

Monsieur de Pallieres, autre
Capitaine. Il est Fils de Madame
de Pallieres, Sous-Gouvernante
des Enfans de France, & a épou-
sé Mademoiselle de Bois-de-la
Roche.

Monsieur Descorbiac, Lieu-
tenant. Il a abjuré l'Herésie de
Calvin.

Monsieur Dorogne, autre Lieu-
tenant.

Monsieur Carcavi, Enseigne.

Monsieur Parisot, autre En-
seigne.

Sur l'Hercule,

Monsieur le Chevalier de Nes-
mond. Il est Neveu du Président
de ce nom.

Monsieur de Rouvrois, autre
Capitaine.

Capitaine. Il est Fils de Madame de Rouvrois , qui a esté Gouvernante des Filles de la Reyne.

Monsieur de S. André-Montméjan, Lieutenant.

Monsieur de la Luzerne , Second Lieutenant. Il est Fils de Monsieur le Marquis de la Luzerne , Gouverneur de Monsieur l'Admiral.

Monsieur de Villers, Enseigne.

Monsieur de la Treille, Enseigne en second.

Monsieur de Blénac, autre Enseigne. Il est Fils de Monsieur le Marquis de Blénac , Viceroy à l'Amérique.

Sur l'Hyronnelle.

Monsieur le Comte d'Estrées, Capitaine. Il est Fils de Monsieur le Maréchal d'Estrées , Vice-Admiral.

Monsieur de Serquigny, Capitaine

raîne en second. Il est Neveu de Monsieur le Chevalier de Tourville, Lieutenant General des Armées Navales, & a épousé depuis peu de jours la belle & spirituelle Mademoiselle de Beurepos.

Monsieur Tivas, Lieutenant.
Monsieur Beuffier, Second Lieutenant.

Messieurs la Chesnau, d'Entragues, & Monlouët, Enseignes.

Ces Vaisseaux doivent aller du costé d'Alger, où ils joindront Monsieur le Chevalier de Léry, Chef d'Escadre, qui est party de Toulon le 4. de ce mois, avec trois Vaisseaux du Roy.

Je viens de voir une Lettre écrite de Blois, dans la quelle j'ay leu une chose que vous trouverez
tres

tres-surprenante , & dont les Medecins & les Philosophes auroient de la peine à donner une raison qui pust satisfaire. Il y a deux ans qu'une jeune Fille , qui n'en a présentemēt que dix-sept, laissa tomber le couvercle d'un Cofre sur sa main , qui devint extraordinairement enflée. La douleur qu'elle sentit fut si violente, qu'elle l'obligea de se confier aux Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Blois , qui luy firent une incision , & tirerent de sa playe un morceau de fer , un autre de bois , & en suite des épingles, qu'ils ont continué d'en tirer jusqu'à présent. Il y a fort peu de jours qu'on en fit sortir la soixantième. Cette Fille, qu'on appelle Catherine Marchais, semble estre guérie dans de certains temps ; mais toutes les fois

May 1682.

C

qu'elle recommence à travailler, elle est obligée de se faire faire des incisions pour tirer de nouvelles épingles qui se présentent. Si les Sçavans de vostre Province veulent dire ce qu'ils pensent d'un accident si nouveau, ils obligeront tous les Curieux.

Madame de Hodic, Veuve de Messire Pierre de Hodic, Comte de Marly - la-Ville, Conseiller en la Grand'Chambre, & auparavant Président aux Enquestes, est morte icy depuis peu de jours. Elle s'appelloit Claude Phelypeaux, & estoit Mere de Monsieur de Hodic Maistre des Requestes, & de Madame Dargouges, Femme de Monsieur Dargouges, Conseiller d'Etat, qui a esté Premier Président du Parlement de Bretagne.

Sa

GALANT. 51

Sa mort a esté suivie de celle de Dame Françoise Roüalle , Femme de Messire Loüis - François Gourreau , Seigneur de la Proustiere & du Boisgillou , Conseiller au Parlement , & Président aux Enquestes.

Quoy que les Belles semblent estre nées pour pouvoir tout sur les Hommes , il est quelquefois dangereux pour elles de se prevaloir injustement de cet avantage. Vous l'allez connoistre par l'Avanture dont j'ay à vous faire part. Un Cavalier s'estant rencontré un jour dans une Assemblée avec une jeune Veuve, plus brillante encor par son esprit que par sa personne, se plût si fort à l'entretenir, que l'estant ensuite allé voir chés elle, insensiblement il s'en fit une habitu-

C ij

de. La Dame estoit de ces Femmes agreables, dont les manieres flateuses ont je - ne - sçay - quoy d'insinuant, qui gagne le cœur de tous ceux qui les approchent. Pour peu qu'on l'eust veüe, on brûloit d'envie de la revoir, & quand quelqu'un estoit fait de sorte que sa conquête luy püst faire honneur, elle se servoit de moyens si engageans pour l'amener où elle vouloit, qu'il estoit presque impossible qu'on luy échapât. Parmi un assez petit nombre de Gens de mérite dont elle soufroit que sa Cour, fust composée, le Cavalier estoit celui qu'elle recevoit avec de plus fortes marques d'une veritable estime. Aussi méritoit - il bien qu'on le distinguât. Rien ne luy manquoit de ce qui fait l'honneste Homme, & dans quelque lieu

lieu qu'il eust voulu se rendre as-
 fidu , on se fust fait un plaisir de
 ses frequentes visites. La Dame
 le ménagea par des complaisan-
 ces si remplies d'honnesteté, que
 comme elle luy parut la plus ai-
 mable de toutes les Femmes , il
 devint en peu de temps le plus
 amoureux de tous les Hommes.
 Sa passion ne fut point muette.
 Il la fit paroistre dans toute sa
 force , & il assura tant de fois la
 Dame qu'il ne vivoit , & ne vou-
 loit vivre que pour elle seule,
 qu'elle en fut persuadée. Ce-
 pendant elle avoit sa politi-
 que qui l'engageoit quelquefois
 à luy marquer de la défiance.
 Pour luy faire voir combien elle
 estoit injuste , il la prioit aus-
 sitost de luy donner des Articles
 à signer, & de prendre jour pour

le mariage. Il estoit fort riche, & le party eust accommodé toute autre qu'elle ; mais ce n'estoit pas ce qu'elle vouloit. Elle avoit du Bien de son côté, & trois ans de mariage luy avoient appris que l'Homme du monde le plus amoureux, cesse d'estre Amant aussi-tost qu'il est Mary. Une épreuve si fâcheuse l'avoit dégoûtée du Sacrement, & le seul plaisir de se voir aimée, estoit ce qu'elle cherchoit dans l'engagement qu'elle laissoit prendre. Ain-
si le Cavalier eut beau dire qu'il étoit prest d'épouser. La Dame se contenta de tirer parole, qu'il n'auroit jamais d'autre Femme qu'elle, & quand il la pressoit de conclure, elle avoit toujours des raisons pour diférer. Toutes ces remises augmentant sa passion, il redoubla son attachement, mais
ce

ce fut en vain qu'il luy en donna de nouvelles marques. L'effet, qu'elles produisirent, fut tout opposé à celuy qu'il attendoit. Elles luy firent connoistre qu'il ne pouvoit plus se degager, & cōme elle se tint seûre d'un entier triomphe, elle voulut en jouïr sans plus se contraindre. Ainsi elle retrancha une partie de ces complaisances qui avoient aidé à l'assujétir, & cessa de s'observer sur un defaut qui luy estoit naturel, & qu'elle sçavoit cacher, quand elle cherchoit à plaire. Elle estoit sujete à des inégalitéz d'humeur, desespérantes pour ceux qui l'aimoient, & le Cavalier en fit une rude épreuve. Il y avoit des momens où elle tomboit dans une froideur que tout son amour ne pouvoit vaincre. Plus il s'en plaignoit, plus elle affectoit de paroître indiffé-

rente, & ce qu'il trouvoit de plus cruel, c'est qu'elle vouloit luy faire croire, qu'elle avoit toujours agy de la même sorte, & que ses plaintes venoient de ce qu'il changeoit d'humeur. Le lendemain c'estoient des honnestetez qui le renga-geoient plus fortement ; mais ses affaires n'en estoient pas en meilleur état. Elle ne resolvoit rié pour le temps du mariage, & retomboit si souvent dans ses inégalitez, qu'à la fin le Cavalier craignit de la mal connoître. Dans cette crainte il voulut sçavoir plus précisément quels sentimés elle avoit pour luy, & crut que le moyen le plus seur d'en venir à bout, estoit de la voir moins assiduémér. Cette conduite alarma la Dame. La peur qu'elle eut de le perdre luy fit sentir que l'amour avoit pris sur elle plus de pouvoir qu'elle n'avoit crû.

Le

Le relâchement du Cavalier sembla luy donner un nouveau mérite, & toute remplie de ce qu'il valoit, quoy qu'elle n'eust aucune pensée de l'épouser, elle connut que sa veuë estoit necessaire à son bonheur. Apres qu'il eut passé quelque temps sans que ses visites fussent ny aussi longues, ny aussi fréquentes qu'à l'ordinaire, elle se plaignit de son peu d'empressement. Cette plainte estoit ce qu'il avoit souhaité. Il luy témoigna que ses froideurs le mettant au désespoir, il estoit contraint de la voir plus rarement, pour luy épargner les justes reproches que luy faisoient ses chagrins. Elle prit alors son air flatteur, & en luy disant qu'il se connoissoit bien peu en tendresse, s'il s'alarmoit de la voir éprouver sa fermeté, elle donna tant d'ar-

deur à son amour , qu'il l'assura par mille nouveaux sermens, que quoy qu'elle fist , l'avantage de luy plaire seroit à jamais sa plus forte passion. Le Cavalier goustâ pendant quelques jours toutes les douceurs que l'amour attache à un veritable raccommodement, mais elles furent de courte durée. La Dame qui crut avoir reconnu son foible , s'embarassa peu de le ménager. Elle demeura persuadée que trois paroles flatteuses réveilleroient sa tendresse, quand ses froideurs l'auroient fait languir, & cette assurance qu'elle se donna trop imprudemment, la fit de nouveau s'abandonner au panchant capricieux qui la rendoit inégale. C'estoit aujourd'huy un enjouement merveilleux , & le jour suivant , une réverie insupportable. Le Cavalier , pour ne
se

se point démentir, souffrit sa bizarre humeur sans luy faire aucune plainte. Il examina ce qui pouvoit en estre la cause, & n'eut pas de peine à s'apercevoir qu'elle l'avoit en vain rejetée sur l'épreuve qu'elle prétendoit avir voulu faire de sa passion. Plus il s'attacha à l'étudier, plus il reconnut qu'elle suivoit son tempérament, & que c'estoit un défaut dont une longue habitude l'empeschoit de se défaire. Quoy que ce défaut luy fist de la peine, il ne laissoit pas de la prier en de certains jours heureux, de vouloir fixer un temps pour le mariage dont elle avoit sa parole. Il réitéra tant de fois cette priere, qu'elle luy dit un jour fièrement, qu'un Amant soumis, & qui s'aimoit moins que sa Maistresse, n'exigeoit jamais, & tâchoit de meriter.

ter. Cette réponse acheva de luy faire ouvrir les yeux. Il ne douta plus qu'elle ne cherchast à l'amuser, & le dégoust que ses inégalitez luy faisoient avoir pour elle, affoiblissant peu à peu son amour & son estime, il résolut de rompre un commerce, qui ne servoit qu'à l'embarasser. Pour en venir infailliblement à bout, & n'estre plus exposé à estre la dupe de ses faux retours, il prit un engagement secret avec une fort belle Personne, qui joignoit à la naissance beaucoup de mérite, & un bien considérable. Cette passion le guérit de la premiere. Comme il n'estoit plus touché de la Dame, vous pouvez croire qu'il diminua ses soins. Elle crut d'abord le rappeler quand elle voudroit, & s' alarma peu de sa négligence. Les premieres plaintes qu'elle luy
en

en fit, furent mesme assez legeres. Elle vouloit le voir revenir par l'indispensable necessité qu'elle suposoit en luy, de faire tout son bonheur du plaisir d'estre aupres d'elle; mais quand elle vit qu'il continuoit à se relâcher, elle s'emporta à des reproches plus aigres, & ces reproches n'ayant rien produit, elle employa tant de Gens à s'informer de ce qu'il faisoit, & dans quels lieux il alloit, qu'enfin elle fut instruite de son changement. Jugez quel coup de foudre pour elle. Non seulement elle découvrit qu'il aimoit ailleurs, mais qu'il y avoit un Contrat signé, & qu'on devoit faire dans fort peu de jours la cérémonie des Epousailles. Cette nouvelle mit la Dame au desespoir. Malgré son aversion pour le Mariage, elle aimoit le Cavalier, & le

62 MERCURE

le dépit de le perdre mit sa raison dans un si cruel desordre, que pleine d'impatience, elle alla chez luy dès ce mesme instant, pour apprendre de sa bouche ce qu'il falloit qu'elle crust. Il luy avoüa l'engagement où il s'estoit mis, & prétendit que par les retardemens qu'elle avoit toujours apportez à son bonheur, il estoit assez dégagé de sa parole. Il ajouta qu'elle ne l'avoit jamais aimé, & que si elle prenoit quelque plaisir à le voir, c'estoit seulement parce qu'il aidoit à la divertir. Elle se servit des termes les plus flatteurs pour luy faire croire qu'il jugeoit mal de ses sentimens, & pour le convaincre de la sincere tendresse qu'elle avoit pour luy, elle l'assura que dans un mois toutes les affaires qui la retenoient seroient terminées, & qu'alors il
pren

prendroit jour pour ce qu'ils s'estoient mutuellement promis. Il répondit qu'elle l'amusoit depuis trop longtems pour luy donner lieu de se reposer sur cette assurance; & enfin, soit qu'elle fust résolüe à se vaincre en sa faveur pour ne pas ceder à sa Rivale, soit qu'elle voulust seulement l'obliger à rompre pour mieux triompher de luy, elle luy dit qu'il fist venir un Notaire, & que dès le lendemain elle seroit prestee à l'épouser. Cette offre qui l'eust charmé autrefois, ne put le rendre sensible. Il demeura dans sa premiere froideur, & luy répondit sans s'émouvoir, que dans l'état où estoient les choses, on luy demandoit inutilement ce qui n'estoit plus en son pouvoir. La Dame outrée de cette réponse, fut sur le point de luy sauter au collet,

&

& si vingt fois il n'eust retenu sa main , peut - estre eust-il couru quelque risque. Le reste du jour se passa en plaintes , tantost tendres , tantost emportées. Le Cavalier qu'on traitoit de perfide & de parjure , convenoit du crime qu'on luy reprochoit , & s'excusant seulement sur ce qu'on l'avoit forcé à estre infidelle , il irritoit d'autant plus la Dame , que les choses obligantes qu'elle luy disoit de temps en temps , estoient autant de perdu pour elle. La nuit s'approchant , il la pria de le laisser en repos. Une si cruelle marque d'indifférence la toucha si vivement , qu'elle sortit presque hors d'elle-mesme. Apres l'avoir regardé avec des yeux tout pleins de colere , elle luy dit d'un ton résolu , qu'elle estoit sa Femme ; que la parole qu'ils s'estoient

s'estoient cent fois donnée, les engageoit l'un à l'autre; qu'elle vouloit bien que tout le monde le sçeuſt, & que quoy qu'il fiſt, elle ne ſortiroit point qu'elle n'eufſt les aſſurances qui luy eſtoient neceſſaires. Le Cavalier, qu'un pareil éclat n'accommodoit pas, luy dit mille choſes pour luy remettre l'eſprit. Elle n'en voulut écouter aucune, & il fut enfin contraint de faire venir un Officier de Juſtice, qui par ſon autorité puſt faire finir l'embaras où il eſtoit. L'Officier vint en habit décent. La Dame recommença devant luy ſes reproches & ſes plaintes; & dans la fureur où la mettoit ſon reſſentiment, l'apostrophant quelquefois comme s'il euſt deû répondre de la perfidie de ſon Infidelle, elle ſembloit preſte

preste à s'emporter contre luy, aux dernières violences. L'Officier luy fit connoistre, que quand rien n'estoit écrit, on ne forçoit point les Gens à se marier; & luy répétant toujourns que si ses prétentions estoient légitimes, elle avoit la voye ouverte pour les soutenir, il luy fit si bien entendre raison, qu'après qu'elle eut contesté pendant plus d'une heure, elle résolut de s'en retourner chez elle. Ce ne fut pourtant qu'à condition que le Cavalier la remeneroit, parce qu'elle avoit à luy faire voir des Lettres contre lesquelles elle prétendoit qu'il auroit peine à tenir. Le Cavalier promit de l'accompagner, pourveu que ce fust en Carrosse différent; afin qu'elle pust reprendre un peu de tranquillité; ce qu'elle ne pourroit faire, s'ils alloient ensemble,

ensemble, puis que ses reproches continuëroient, rien n'ayant encore esté capable de les luy faire cesser. Elle accepta le party, & monta dans son Carrosse. Le Cavalier, avec l'Officier aupres de luy, marcha devant dans le sien. Apres qu'ils eurent passé quelques Ruës, le Carrosse du Cavalier s'arresta, & la Dame mit aussitost la teste hors de la Portiere pour sçavoir ce que c'estoit. On luy dit qu'on faisoit descendre l'Officier qui demeuroid à vingt pas de là dans un détour où l'on estoit arrivé, & en effet elle vit un Homme en robe, à la lueur du flambeau. Comme sa présence luy estoit peu necessaire pour le dessein qu'elle avoit, elle fut bien-aise qu'il s'en retournaist. On continua d'avancer vers son Quartier; & quand elle

elle se vit dans sa Ruë, elle se tint en état de descendre la première, ce qu'elle fit aussi-tost qu'on fut devant sa Porte. Elle courut au Carrosse du Cavalier, pour le prendre par la main, & empêcher qu'il ne s'échapaſt; mais qu'elle fut sa surprise, quand au lieu de son Amant, elle apperceût l'Officier! Cet Officier s'estoit déſait de sa Robe, & l'avoit donnée au Cavalier, qui sous ce déguisement s'estoit tiré des mains de la Dame. Il luy dit, en luy avouant la tromperie, qu'il croyoit luy avoir rendu un bon office, puis que dans l'état où elle estoit, il valoit mieux qu'elle agiſt par ſes Amis que par elle-mesme. Sa réponse fut un emportement de rage, qu'on ne ſçauroit exprimer. Elle se jetta sur luy; le prit au collet; & ramassant tout

ce qu'elle avoit de force, elle luy fit éprouver par plusieurs coups redoublés ce que c'est que la fureur d'une Femme qui ne se possède plus. On l'arracha de ses mains, & malgré ceux qui la retenoient, elle continua de frapper avec tant de violence, qu'à la fin n'en pouvant plus, elle se laissa tomber entre les mains d'une Fille qui estoit venuë luy ouvrir la Porte. On la mena dans sa Chambre, & ce ne fut pas sans beaucoup de peine. Elle se coucha sans presque sçavoir ce qu'elle faisoit; & un transport qui suivit une grosse fièvre dont elle fut sur l'heure attaquée, donna des indices d'une dangereuse maladie. Huit jours se passerent sans que sa raison revinst. Cet égarement fut favorable aux desseins du Cavalier, qui se maria

maria fans aucun obstacle. Elle auroit peut-estre fait un second éclat, si la cruelle agito^{it} on que le premier luy avoit causée, ne l'eust mise hors d'état de s'abandonner à sa jalousie. On m'a dit qu'après plus d'un mois de fièvre, elle commence à quitter le Lit, & que l'on n'a point encor voulu luy apprendre le mariage du Cavalier, quoy qu'elle en demande souvent des nouvelles.

L'Air nouveau qui suit est d'un des plus sçavans Hommes que nous ayons en Musique. Monsieur Daubaine a fait les Paroles.

AIR NOUVEAU.

Nous nous estions promis une
amour, eternelle,
 Et nous avons tous deux cessé de
nous aimer.

On

On ne ſçauroit cependant me blâ-
mer,

L'ingrate Iris eſt ſeule criminelle.
I'ay ſoupiré longtems ſans pouvoir
l'enflâmer,

Et je n'ay pû devenir infidelle
Que longtems apres elle.

Je croy, Madame, que ce ſera
vous faire plaisir que vous don-
ner Perſe habillé à la Françoisé.
Un Homme de qualité dont je
vous ay fait voir pluſieurs Fables
ſous le nom du Berger Fidelle des
Accates, s'eſt ſervy de ſes pen-
ſées dans la Satyre que je vous
enuoie. Elles ſont tirées de celle
qui commence par *Hunc Macrine
diem*. Il a voulu n'y employer que
des noms Romains, pour en
mieux garder le caractère.

SATY



SATYRE.

E Nfin apres deux ans de servi-
ces rendus,
De chagrins essuyez, & de soins
assidus,
Tu vois le jour, Macrin, choisy par
ton Amante
Pour estre le témoin de sa fierté
mourante ;
Le jour, dis-je, où l'Hymen secon-
dant tes desirs,
Doit te faire goûter les plus tendres
plaisirs.
Par quelques grains d'Encens rends-
toy l'Amour propice,
Et ne te pique pas d'un plus grand
sacrifice.
Tu ne veux pas, Macrin, par des
dons précieux

Acheter

Acheter la faveur, & l'oreille des
Dieux.

Tu ne veux pas aussi leur faire des
prieres

Qui soient à la Pudeur comme à
leurs Loix contraires.

Laisse à nos Citoyens cette espece de
vœux

Qu'on ne sçauroit former sans en être
honteux.

On dit souvent aux Dieux dans le
temps où nous sommes,

Ce que l'on n'oseroit dire au dernier
des Hommes.

Combien de fois Pison au pied de
leurs Autels

Leur a-t-il fait l'aveu de ses feux
criminels,

Et les a-t-il priez de se rendre com-
plices

Du succès qu'il voudroit qu'eussent
ses injustices?

May 1682.

D

*Son Frere que tu sçais estre aussi fon
que luy,*

*Leur fait part en secret de son mor-
tel ennuy.*

*Quoy qu'il aye en partage une pu-
dique Epouse,*

*La Nature l'a fait d'une humeur si
jalouse,*

*Que constant à la suivre, il croit à
tout moment*

*La voir s'abandonner aux trans-
ports d'un Amant.*

*Dans ses soupçons jaloux il souffre
davantage*

*Qu'un Forçat qui se voit à deux
doigts du naufrage.*

*Mais, dy moy, que crois-tu que de-
mande à Pallas*

*Cette Mere qui tient son Enfant
dans ses bras?*

*Ecoute-la. De grace, invincible
Déesse,*

*Dit-elle, à cet Enfant accordez vo-
stre adresse,*

Vostre

Vostre cœur, vostre esprit, vostre
fierté, vostre air;

Faites qu'avec César il aille un jour
du pair,

Qu'il fasse mieux en Vers que Virgi-
le & qu'Homere,

Et qu'il suive en un mot les traces
de son Pere.

Voilà quels sont ses vœux. Cotta, ce
débauché,

Dont le visage est pâle, & le corps
deseché,

Après avoir commis toute sorte de
crimes,

Tâche de recouvrer, à force de vi-
ctimes,

La santé, maintenant l'objet de ses
desirs,

Qu'il prodiguoit jadis à d'infames
plaisirs.

Cléopatre prétend par ses chants de
louïange

Obtenir de Bacchus une bonne vau-
dange;

*Et sa Fille Barsine, au visage
fleury,*

*Demande sans remise à l'Amour un
Mary,*

*Tandis que sa Cadete importune Cy-
there*

*De vouloir luy prester ses agrémens
pour plaire.*

*Si mon Pere mouroit, dit Narcisse
tout-bas,*

*Pour vous, grands Dieux, pour vous
que ne ferois-je pas?*

*Tous les jours sans manquer je vous
en rendrois graces*

*Par le sang épanché de deux Genis-
ses grasses;*

*Et si mon vieux Cousin, dont j'attens
les grands Biens,*

*Alloit voir ses Ayeux aux Champs
Elysiens,*

*Avant qu'on eust porté ses cendres
dans la Tombe,*

*Je vous ferois humer l'odeur d'une
Hecatombe.*

Ab

Ab Chien , ame de bouë, esprit simple & borné,
Qu'à ramper pour jamais le sort a condamné,
Penses-tu que les Dieux au comble des delices
Soient si fort affamez de tes grands sacrifices;
Que pour quelques Moutons brûlez sur leurs Autels,
Ils vendissent les jours des malheureux Mortels?
Non, tu juges mal d'eux; ils sont trop équitables
Pour livrer l'Innocence aux présens des Coupables.
Offre-leur, si tu peux , avec d'humbles transports,
Ce que n'égalent point les plus riches Trésors,
C'est à dire, un cœur net , une droiture d'ame,

78 M E R C U R E

*Un esprit innocent , des mœurs
exempts de blâme,*

*Vne haute sagesse, un veritable hon-
neur,*

*Enfin une vertu sans faste & sans
rigueur.*

*Voila quels sont les dons qui leur sont
agreables,*

*Et qui pourroient les rendre à tes
vœux favorables.*

J'aurois un long Article à vous faire , si je vous marquois toutes les Conversions dont on ma donné avis. Les Controverses que le P. Aléxis du Buc Théatin continuë de prescher tous les Dimanches ; sont toujourns suivies d'un tres - grand succès ; & parmy plusieurs Abjurations du dernier mois , il a receu celles de Mademoiselle Rachel Amiraut , Nièce du Ministre de ce nom , & de
Monsieur

Monſieur Salomon Morin, Neveu de Monſieur Morin, Miniſtres de Caën. Quand des Perſonnes qui touchent de pres les plus éclairés de ceux de la R. P. R. renoncent à leurs erreurs, on peut dire qu'elles ſont bien convaincues des vérités de la noſtre, puis que leurs Docteurs intéreſſés par le ſang, ne leur peuvent oppoſer d'aſſez puiffantes raiſons pour les retenir dans la croyance où elles ſont nées. Le meſme P. Aléxis du Buc ayant convaincu Madame Iſabelle Aubestin, Nièce de Monſieur Aubestin Miniſtre, elle a abjuré depuis un mois entre les mains de Monſieur l'Eveſque de Lavour.

Le Pere Rochette, qui enſeigne la Métaphyſique à Arles, a auſſi converty Monſieur d'Arval de Mareſt. Ce changement a

D iij

donné beaucoup de joye à toute la Ville,

Je ne vous dis rien de quantité d'Abjurations reçues pendant une Mission que les Peres Capucins ont faite à Orbec , petite Ville de Normandie. Le Pere Jerothée , Premier Définiteur de cette Province , & l'un des plus excellens Prédicateurs de leur Ordre, en estoit le Chef. Il y a eu tous les jours cinq Sermons pendant deux mois. Outre celuy qu'il commençoit toujours à neuf heures, il preschoit la Controverse tous les Lundis & les Vendredis ; & comme il est infiniment éclairé sur cette matiere, la plûpart des Prétendus Reformez qui le venoient écouter, trouvoient d'autant moins de jour à ne se pas rendre aux preuves de ses propositions, qu'il les faisoit

soit par leurs propres Livres. Il a souvent prié leur Ministre de luy répondre, & il se trouvoit pour cela chaque Dimanche à son Presche en la compagnie d'un des Lieutenans Généraux, & des autres Officiers, mais ce Ministre ne l'a osé entreprendre. Cette Mission se termina le jour de *Quasimodo* par une Procession solennelle qui se fit avec une affluence de Peuple extraordinaire, en un Lieu qui est au dessus de la Ville. On planta là une Croix sur une petite éminence où apres que ce mesme Pere Jerothée eut fait un très beau discours, on brûla quantité de Caracteres & de Manuscrits qui avoient servy à faire des maléfices.

Quoy que les Prédicateurs soient éloquens naturellement quand ils ont beaucoup de zele,

82 M E R C U R E

on n'a pas laissé d'établir des Regles dont ceux qui commencent peuvent tirer de grands avantages. On les doit aux soins de Monsieur du Port, Prestre, Protonotaire Apostolique, & Docteur en Droit Civil & Canon, qui a donné diverses Méthodes pour faire des Sermons, des Panegyriques, des Homélie, des Prônes, de grands & de petits Catéchismes, avec une maniere de traiter la Controverse selon les maximes des Saints Peres. Son Livre est intitulé *l'Art de Prescher*, & se vend chez le Sieur Robert de Ninville, Ruë S. Jacques, à l'Escu de France & de Navarre, & chez le Sieur Charles de Sercy, à la grande Salle du Palais, à la Bonne-Foy couronnée.

Il n'est pas facile également de donner des Regles
pour

pour la Poësie. La Nature est en cela au dessus de l'Art. Cependant quoy qu'on ne se croye aucun talent pour faire des Vers, il est certain qu'il ne faut souvent qu'aimer pour devenir Poëte. Le Dialogue que vous allez voir en est une preuve. Un Cavalier estant encor dans sa premiere jeunesse , eut accès chez une Dame dont la beauté le toucha. Il luy conta des douceurs, luy écrivit de tendres Billets , & pour luy mieux peindre sa passion, il fit habitude avec les Muses. Elles luy aiderent à exprimer une partie de ce qu'il sentoit. Insensiblement ses soins plurent à la Belle , qui paya ses complaisances par l'éloignement de quelques Gens éclairés qui eussent pû condamner un attachement si peu attendu. Le jeune Amant,

fier

fier de son triomphe , le vouluz pousser plus loin. Soit que son temperament fust d'estre jaloux, soit que le sacrifice trop prompt que luy avoit fait la Dame luy fist craindre qu'elle ne le sacrifiaft à son tour , il la réduisit à ne voir personne , & fut pour elle un Espion si exact , que si un coup d'œil luy échapoit , il sçavoit incontinent qui estoit l'Heureux sur qui ce coup d'œil estoit tombé. Il ne manquoit pas de faire ses plaintes. La Belle sçavoit comment se justifier, & le raccommodement suivoit toujourns le divorce. Vous le connoistrez par les derniers Vers du Cavalier sur un différent de cette nature.

DIA

DIALOGUE

D'IRIS ET DE TIRGIS.

I R I S.

Apprens-moy, cher Tyrcis, pour
soulager ta peine,
Quel transport inquiet agite ton
esprit;

Tes Troupeaux, par hazard, s'écar-
tant dans la Plaine,
Causeroient-ils le soin qui te rend
interdit ?

T I R G I S.

Le soin de mes Troupeaux n'a rien
qui m'inquiète.

Un mal plus important, dont je sens
la rigueur,

Dans un si grand trouble me jette,
Qu'il montre malgré moy ce que
souffre mon cœur.

Quand



*Quand de mes premiers feux je t'adressay l'hommage,
 Tout sembloit me parler de ta fidélité.*

Helas ! qui l'auroit crû , que ton humeur volage

Me dust punir un jour de ma crédulité ?

Ne dy point que j'ay tort de te croire légère ,

*En vain tu voudrois me cacher
 Ce que mes yeux n'ont pû me taire ;*

Vn autre que Tircis à ton amour est cher ,

Vn autre que Tircis enfin a sçeu te plaire ,

Lycidas a sçeu te toucher ,

Et ce choix n'est plus un mystere.

I R I S.

*Par où présumes-tu, dy-moy, que ce
 Berger,*

Se

*Se rangeant sous mes Loix, pust me
rendre infidelle ?*

*Penses-tu que pour luy je voulusse
changer*

*Vne amour que ma foy t'a jurée
eternelle ?*

*Mais je ne blâme point un reproche
si doux.*

*Que je me plais à voir le trouble de
ton ame !*

*Oüy, Tircis, un Amant, s'il ne de-
vient jaloux,*

*Ne ressent dans son cœur qu'une lé-
gere flâme.*

*Tu sçauras, pour calmer ton amou-
reux soucy,*

*Qu'hyer au soir Lycidas tout plein
de ce qu'il aime,*

Se promena longtems icy,

*En contant aux Echo sa passion
extrême.*

*Il m'apperçeut enfin, & vint m'en-
tretienir.*

*Il me dit que bientost son aimable
Sylvie,*

*En couronnant ses feux , consentoit
à finir*

*Les ennuis qui troubloient le bon-
heur de sa vie.*

*Tout transporté d'amour, il me baisa
la main,*

*Me conta des douceurs, & me trai-
ta de Belle.*

*Voilà ce qui t'alarme , & qui t'a-
larme en vain ;*

*Mais l'Amour entre nous videra
la querelle.*

T I R C I S.

*Quoy donc, il m'est permis d'accuser
le hazard*

*D'un crime où mon Iris n'avoit au-
cune part ?*

*Pardonne , si mon ame un peu trop
allarmée*

*A d'abord écouté des soupçons
odieux ;*

Lors

Lors qu'on tremble de perdre une
Maîtresse aimée,

Si l'on a mesme cœur, on n'a point
mesmes yeux.

La raison se confond, on s'aveugle,
on s'emporte,

Sur la moindre apparence on croit
tout ce qu'on craint,

Et dans ce triste état plus la ten-
dresse est forte,

Plus d'un vif desespoir on a le cœur
atteint.

Cependant, si ton cœur sensible à ma
prière,

Écoute les transports qui m'en-
traînent vers toy,

Peut-estre relâchant de ta vertu
severe,

Tu punirois ma faute en acceptant
ma foy.

Déjà depuis longtems tu connois
mon martyre,

Te plairas-tu sans cesse à me deses-
pérer?

IRIS.

MERCURE
IRIS.

*Non, Tircis, ç'en est fait, je ne puis
m'en dédire,*

*Si tu n'aimes que moy, cesse de sou-
pirer.*

TIRCIS & IRIS.
ensemble.

*Vnissons desormais nos desirs & nos
chaines;*

*Que l'Amour s'intéresse à contenter
nos vœux.*

*Banissons loin de nous les chagrins
& les peines,*

*Et qu'Iris & Tircis soient à jamais
heureux.*

Le Jeudy 30. du dernier mois,
le Pere Dom Benoist Brachet,
Religieux Benedictin de la Con-
gregation de S. Maur, fut élu
Général de son Ordre dont il avoit
déjà possédé les plus hautes
Charges. Cette élection se fit avec
l'applau

l'applaudissement universel. Il estoit Prieur de Saint Martin des Champs dans le temps qu'on réünit les deux Congregations, & il a traité en Italie les Affaires les plus importantes de cét Ordre. Messieurs les Cardinaux de Richelieu & Mazarin, l'avoient mis de leur Conseil touchant les Affaires Benéficiales, & ce fut luy que Sa Majesté choisit, pour aller sur la Frontiere du Royaume complimenter le Roy de Pologne, dernier Abbé de S. Germain des Prez. Toutes ces choses parlent hautement de son mérite. Il est de l'illustre & ancienne Famille des Brachet d'Orleans, portant de gueules au Chien braqué d'or, assis sur sa queue.

On a donné au Public depuis peu de jours un Livre d'Architecture qui represente les
Plans,

Plans , Elevations , & Profils , des Temples , des Portiques , des Arcs de triomphes , des Theatres , Amphitheatres , & d'une partie des Thermes ou Bains bâtis par les anciens Romains , du temps que la belle Architecture estoit dans sa plus grande perfection. Paladio, Serbio, l'Abacco, & M^r de Chambray, avoient déjà donné des Dessesins de quelques-uns de ces Edifices ; mais outre qu'ils y ont changé beaucoup de choses, ils n'en ont pas fait les mesures justes, & se contredisent entr'eux. Cela fut cause que Monsieur Colbert, qui a toujours appliqué ses soins à faire fleurir les beaux Arts en France, envoya Monsieur Desgodets à Rome en 1674. pour examiner les Livres de ces Auteurs, & les confronter avec les Edifices dont ils traitent,

tent, afin de connoître lequel d'eux on pouvoit suivre ; mais il fut pris en Mer par les Turcs, qui le menerent à Alger, où ils le retinrent avec dix-neuf autres François, jusqu'à ce que le Roy eust fait un échange d'un pareil nombre de Turcs. M^r Desgodets estant enfin arrivé à Rome, se disposa à travailler suivant l'intention de Monsieur Colbert ; mais ayant reconnu qu'aucun des Auteurs qui ont traité des Édifices antiques, ne les a décrits de la maniere qu'ils sont, il les a tous dessinez & mesurez avec la dernière exactitude, & en a observé jusqu'aux moindres particularitez. Ces Dessesins ayant esté approuvez à son retour par Messieurs les Architectes de l'Académie Royale, M^r Colbert luy ordonna de les faire graver, pour en composer

Composer un Infolio accompagné d'Explications, tel qu'il se vend à Paris chez le S^r Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur du Roy, Ruë S. Jacques à la Bible d'or. Cet Infolio contient 140. Planches tres bien dessinées, & gravées par les meilleurs Maistres. La beauté de l'impression répond à cette gravûre, celuy qui le débite s'en estant donné le soin. C'est luy qui entr'autres choses, a imprimé le Vitruve de Monsieur Perrault, qui est un Ouvrage accompli, & qui luy a fait obtenir la qualité d'Imprimeur ordinaire de Sa Majesté,

Il est souvent dangereux de se hasarder à voir les Belles, sur tout lors que des raisons d'intérest & de fortune font une nécessité de l'éloignement. L'avanture du Biset en est un exemple. Vous
la

la trouverez dans les Vers qui suivent. Ils sont de Monsieur de Richebourg , Avocat au Parlement de Toulouse. Son esprit vous est connu par les Ouvrages galans que vous avez déjà vûs de luy.

**LE BISET,
ET LE PIGEON.**

F A B L E.

D*Es Bisets sejournant en un
Lieu cultivé,
Avec un Pigeon gras l'un d'eux fit
connoissance ;
Chacun en sçait la différence,
Le Biset est sauvage, & le Pigeon
privé.
Il suivit ce Pigeon , quittant sa
compagnie ,*

Pour

96. MERCURE

Pour un jour ou deux seulement.
Le Pigeon luy fit voir dans son
Appartement,
Qu'il estoit à son aise, & qu'il
passoit sa vie
Parmy la bonne chere, & fort
joyeusement;
Et, pour luy faire grace entiere,
Il le mena dans une autre Voliere,
Où ce Biset trop curieux,
En contemplant une jeune Co-
lombe,
Sent tout d'un coup que son ame
succombe
Au doux éclat de ses beaux yeux.
Cette Colombe est innocente &
belle,
Et vaut mieux qu'une Tourterelle,
Ayant l'accueil encor plus gracieux.
Que j'envie, ô Pigeon, dit-il, ton
avantage!
Que n'ay-je plus longtemps un
si doux entretien!

○

O malheur, que je sois un Oyseau de passage ?

Que je m'aprivoiserois bien !

Que ne veut-elle d'un Sauvage ?

Ma liberté ne tient à rien.

Mais son ame fut desolée,

Quand l'heure vint de suivre sa volée.

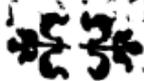
Il fallut donc quitter ce Lieu,

Mais ce qui redoubla tout-à-fait sa tristesse,

C'est qu'en cet excès de tendresse,

Il partit sans luy dire adieu.

C'est hazard s'il ne meurt, dans le mal qui le presse.



Un cœur se doit mettre en défense,
Quand il connoist qu'une trop longue absence

Luy ravira l'Objet dont il se sent
toucher.

May 1682.

E

*Cette nécessité le doit remplir d'a-
larmes.*

*Quand on perd cet Objet , que de
cris ! que de larmes !*

*Le mal est sans remède , il n'en faut
point chercher.*

*Mais quand une beauté brille de
tant de charmes ,*

*D'aimer , hélas ! qui se peut empes-
cher ?*

Rien n'est plus naïf que la Ré-
ponse du Païsan dans le Madri-
gal que j'ajoute à cette Fable. Si
l'on y entend malice, ce n'est pas
sa faute. Ce qu'il a dit , il l'a dit
tout bonnement ; on doit l'expli-
quer de mesme.

MADRIGAL.

A *H, que voila de beaux Enfans,
Disoit certain Seigneur au gros
Colas le...*

Qu'ils



GALANT.

99

*Qu'ils sont sains, gaillards, & puis-
sans !*

*Dy-moy, que faites-vous, vous
tres Païsans ?*

*Nous autres, Gens de Cour, nous ne
sçaurions en faire,*

*Qui soient comme cela robustes, gros,
& gras ;*

*Et les nôtres sont au contraire
Si fluets & si délicats ,*

*Qu'on est toujours pour eux en des
craintes extrêmes.*

Et qu'y ferion-nou, dit Colas ?

*Parguie', Monseu, je les faisons nous
mesmes.*

Le Roy dont la vigilance le
porte par tout où il croit que sa
presence peut servir d'exemple,
ou apporter quelque utilité, ou
faire mesme plaisir à ceux qui oc-
cupent les Lieux qu'il se donne
la peine de visiter, apres estre

E ij

venu de S. Cloud à Paris pour la Benediction de la grosse Cloche de l'Eglise Cathedrale, & avoir esté le lendemain à Versailles, pour assister à la Benediction de la nouvelle Chapelle, revint icy du mesme S. Cloud le premier jour de ce mois, pour voir l'Hôtel des invalides, basty par ses ordres depuis peu d'années avec une si grande magnificence pour les Officiers & les Soldats Invalides. Sa Majesté, accompagnée de la Reyne, estant arrivée apres midy à trois heures & demie, alla d'abord à l'Observatoire. Elle descendit de Carrosse au pied de la Terrasse, où Monsieur Cassini, qui est si connu parmy les Sçavans pour les belles Découvertes qu'il a faites dans l'Astronomie, & qui demeure dans cette Maison Royale, depuis qu'on a
commen

commencé de la bâstir, luy fit compliment au nom de toute l'Académie des Sciences, dont une partie s'applique aux Observations Astronomiques. Quand le Roy fut arrivé au devant de ce bel Edifice, il en considéra la Façade, & témoigna que ce Bastiment luy sembloit fort beau. Il fit mesme remarquer à ceux qui estoient autour de luy, ce qu'il y trouvoit de mieux entendu. Il entra de là sous le Portique, & passa à la Tour du Levant, où Monsieur Cassini avoit préparé plusieurs excellentes Lunetes d'approche avec une partie des Instrumens dont on se sert pour observer. Sa Majesté prit grand plaisir à voir plusieurs objets éloignez, dont Elle pouvoit remarquer les moindres parties. On luy fit voir ensuite quelques usages

de ces Instrumens en luy expliquant leurs principales utilitez, & sur tout pour les différences des longitudes des lieux que l'on connoist aujourd'huy dans la derniere justesse, par le moyen des Eclipses des Lunes, ou des Satellites de Jupiter, en conferant les Observations faites en différens lieux, & en se servant des Ephémérides que Monsieur Cassini a dressées pour ce sujet, & qu'il a établies par une tres-longue suite d'Observations qu'il a faites. On fit remarquer au Roy que c'estoit le seul moyen qu'on eût trouvé jusques à present, pour bien placer sur les Cartes, les Villes, & les autres Points principaux pour avoir des Descriptions exactes des Costes, & pour bien faire les positions des Isles, des Ecueils, & autres dangers, sans quoy

quoy on ne scauroit faire en sû-
 reté de grands voyages sur Mer.
 Le Roy estant sorty de ce lieu,
 entra dans deux Salles de l'A-
 partement de Monsieur Cassini,
 où l'on avoit prepare sur des Ta-
 bles plusieurs curiositez tant As-
 tronomiques que Physiques. Sa
 Majesté considera ce beau Pla-
 nisphere, que Monsieur Cassini a
 fait faire par son ordre. Ce Planis-
 phere découvre tout à la fois, le
 rapport des trois plus fameux Si-
 stemes qui exercent les Sçavans;
 sçavoir, celuy de Ptolomée, celuy
 de Copernic, & celuy de Ticho-
 Brahé. Elle prit aussi beaucoup de
 plaisir, ainsi que toute la Cour, à
 voir une peinture de la Lune
 qui est tres soigneusement faite,
 & où l'on peut remarquer les
 moindres cavitez, & éminences
 qui sont sur le corps de cette Pla-

nce. Rien n'est plus utile pour
 observer les Eclipses des Lunes,
 par le moyen desquelles on a
 aussi tres - parfaitement les difé-
 rences de longitude des lieux où
 l'on fait les Observations, com-
 me on l'a connu par plusieurs
 experiences qui ont esté faites
 depuis peu. Il y avoit sur une
 Table un excellent Microscope.
 Le Roy apres s'estre fait rendre
 compte de l'effet des Trompe-
 tes pour parler de loin, jetta les
 yeux sur les Livres composez par
 ceux de l'Academie, & entr'au-
 tres sur quelques-uns, où il y avoit
 plusieurs Anatomies d'Animaux,
 & de Poissons. Sa Majesté con-
 sidera quelque temps la delica-
 resse de ce travail, & Monsieur
 du Vernay, l'un des plus excel-
 lens Anatomistes de nôtre Siecle,
 & qui est de l'Académie Royale
 des

des Sciences , luy expliqua plusieurs particularitez sur quelques Animaux dont on avoit fait les dissections dans l'Académie. Le Roy entra ensuite dans la Tour du Couchant , où Monsieur Cassini a pris le soin de faire faire sur le Plancher, une Carte qui represente les quatre Parties du Monde. Il l'a corrigée sur toutes les Observations des longitudes qui ont esté faites en plusieurs lieux de la Terre, & par différentes Nations, à l'imitation de celles de Messieurs Picard, de la Hire, & Richer, & il l'a enrichie de plusieurs nouvelles Découvertes que l'on a faites en France, touchant la mobilité de la Terre. Toutes les Dames qui accompagnoient la Reyné, eurent le plaisir de faire de grand voyages sur Terre & sur Mer en tres-peu de temps, &

avec peu de fatigue. Le Roy se fit montrer les Lieux, où il a envoyé plusieurs Personnes pour travailler aux Observations Astronomiques, afin de perfectionner un Ouvrage où l'on travaille depuis si longtemps, & que l'on connoist estre si utile. On ne manqua pas de luy montrer la situation de l'Isle de Fer, où l'on doit aussi observer pour déterminer exactement la position du premier Meridien ; ce qui terminera tout ensemble de grands différens qui arrivent souvent entre les Nations de l'Europe, au sujet de la position de ce Lieu. Cette Carte a esté executée par Messieurs Sedileau, & Chasselles. On monta ensuite au premier étage, où il y a une tres-grande Salle, que l'on a faite en partie pour l'ornement de cette Maison, & pour

y tracer une Ligne Méridienne, sur laquelle on reçoit l'image du Soleil qui passe par un petit trou fait à la Voute, qui est élevée d'environ sept toises. Monsieur Cassini fit remarquer à Sa Majesté, que l'on doit graver sur le plancher les Observations des Equinoxes, & des Solstices, afin qu'on puisse voir à l'avenir les changemens de l'obliquité de l'Ecliptique. Messieurs Picard, & de la Hire, qui demeurent dans cette Maison, & qui observent ordinairement dans l'Appartement d'en haut, pour conferer ensuite leurs Observations avec celles que Monsieur Cassini fait au même temps dans l'Appartement d'embas, avoient préparé dans ce Lieu ce qu'ils avoient crû le plus capable d'attirer les yeux, & la curiosité de toute la Cour. Le se-
jour

jour que le premier a fait à Versailles lors qu'il y prenoit les niveaux de toutes les eaux, luy a souvent procuré l'honneur de faire connoître au Roy par plusieurs expériences, que ceux qui sçavent parfaitement les Mathématiques, ne se trompent guère dans les mesures qu'ils prennent. Aussi ce Prince luy a-t-il marqué en plusieurs rencontres qu'il se plaist à l'écouter. Il luy témoigna ce jour là-mesme, lors qu'il entra dans son Appartement, qu'il estoit bien-aise de le voir, & l'attention qu'il luy presta, en luy faisant expliquer de quelle maniere on se sert des grandes Pendules qui marquent les secondes de temps, pour les Observations celestes, fut une marque du plaisir qu'il y prenoit. Sa Majesté, apres avoir considéré quelques excellentes

lentes Lunettes d'approche, & vû de combien les objets étoient augmentez par le moyen de ces Instrumens, alla voir un modelle du Globe de la Lune dont Monsieur de la Hire a pris le soin. Ce Globe doit représenter cette Planete de telle maniere, que lors qu'elle sera éclairée de loïn avec la lumiere d'un Flambeau, réfléchié par un Miroir concave, on pourra examiner de fort pres les différentes faces de la Lune suivant les différentes illuminations du Soleil. Monsieur Cassini expliqua ensuite à Sa Majesté les utilitez d'un Globe qui a six pieds de diametre, & qui est placé au milieu de la Tour du Couchant au premier Appartement. Le Roy voulut monter à la Plate-forme, & s'arresta quelque temps sur l'Escalier. qu'il loüa

beaucoup. Aussi est-ce un Ouvrage admirable, tant pour son dessein qui est de l'illustre Monsieur Perrault, que pour le trait de la coupe des Pierres, où la plus grande partie des beautez de cet Art se trouvent dans sa perfection. Cette Plate-forme est élevée du rez de chaussée de quatorze toises ou environ, & est pavée de de Pierres à fuzil jointes avec un Ciment que l'eau ne peut pénétrer. Il y a au milieu une ouverture ronde de quatre pieds de diamètre, par où l'on peut voir le Ciel, lors que l'on est au fond de la Cave, qui est plus basse que le rez de chaussée de quatorze toises. On avoit mis des lumieres au long de l'Escalier de la Cave, dont le Noyau qui est vuide répond à l'ouverture de la Plate-forme. On confide-

ra quelque temps cette perspective de lumieres, & Monseigneur le Dauphin descendit au fond des Caves pour voir quelques curiositez qui s'y trouvent, entr'autres de l'eau qui en tombant de de la Voûte, devient une espeece de Cristal. On a fait cette ouverture pour observer le passage des Etoiles dans le Zenith, dont on acquiert plusieurs belles connoissances dans l'Astronomie, & particulièrement pour voir s'il y a quelques Observations qui favorisent le Systeme de Copernic, touchant la mobilité de la Terre. Monsieur Cassini commençoit à faire voir au Roy quelques usages du grand Cercle horizontal, qui est posé sur cette Plate-forme, lors qu'il survint de la pluye qui obligea ce Prince à partir. Il témoigna qu'il étoit tres-

fatis

satisfait, & fit esperer qu'il reviendroit voir le reste. Il y a entr'autres choses les Planetes de Venus, de Jupiter, & de Saturne, qu'on peut contempler avec plaisir par le moyen d'une excellente Lunete, qui a pres de quatrevingts pieds de longueur, & dont le Verre a esté travaillé par Monsieur Borelly. C'est un Homme que le mérite extraordinaire qu'il a dans la Chimie, a fait recevoir parmi les Illustres de l'Académie des Sciences. Monsieur Colbert qui en est le Protecteur, & qui s'applique sans aucun relâche à executer les ordres du Roy, commença de prendre le soin de cette Maison, & de tout ce qui la regarde, dès le premier dessein qui fut formé pour son Bâtiment. Rien n'estant égal à la vigilance, au bon goust, & au zele de ce

Ministre,

Ministre, il ne faut pas s'étonner si cette entreprise a si heureusement réüßy. Il étoit venu à l'Observatoire avant le Roy, accompagné de Monsieur d'Ormy son Fils, & ils avoient donné tous les ordres nécessaires pour y recevoir Sa Majesté, à qui tous les Siecles à venir seront redevables des plus belles Découvertes qui ayent jamais esté faites, tant dans les Mathematiques, que dans la Philosophie. Je vous enverray le Mois prochain le Plan, & l'élevation de ce Bâtiment singulier.

Sa Majesté devant aller à l'Hôtel des Invalides apres avoir vü l'Observatoire, la Cour s'estoit partagée, & il y avoit une partie des plus considerables Seigneurs qui l'attendoient à ce magnifique Hôtel. Parmy eux étoient Monsieur le Prince de Conty, Monsieur

sieur le Duc du Maine, Monsieur le Duc d'Elbeuf, Monsieur de Lislebonne, Monsieur le Prince de Commercy, Monsieur le Duc de Bouillon, Monsieur le Comte d'Auvergne, & huit Maréchaux de France. Monsieur le Marquis de Louvoys s'y étant rendu deux heures avant le Roy, envoya exprés à l'Observatoire pour être précisément averty du moment de sa venuë. Ce fut environ à cinq heures & demie que Leurs Majestez y arriverent, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur, de Madame, de Mademoiselle, de Mademoiselle d'Orleans, de Madame la Princesse de Conty, & d'un grand nombre de Seigneurs & de Dames du premier rang. Le Roy descendit de Carrosse devant les deux Pavillons qui sont à l'entrée

de

de l'Avantcourt de l'Hôtel, & il y trouva deux cens cinquante Hommes sous les armes mis en deux rangs, au travers desquels il passa jusques dās la Court Royale, qu'on peut regarder cōme la plus belle, & la plus reguliere de l'Europe. Seize cens Hommes, tant Officiers que Soldats invalides, y estoient rangez en bataille, mais sans armes. Monsieur le Marquis de Louvois, & Monsieur de Saint Martin Gouverneur de cet Hôtel, qui avoient pris le devant, conduisiret Leurs Majestez dans les lieux les plus remarquables de cette maison. Elles en considerent la beauté pendant prés de deux heures, & se rendirent ensuite à l'Eglise, où Monsieur Joly, Supérieur General de la Maison de Saint Lazare, leur presenta la Croix à baiser, pendant que le
 Siéur

Sieur le Begue Organiste du Roy, qui estoit venu exprès, touchoit l'Orgue avec cette belle maniere qui charme toujours tous ceux qui l'entendent. On leur fit voir trois morceaux de Tapissierie façon de Perse, qui furent trouvez tres-beaux. Ils representent divers trophées, & ont esté faits par des Invalides. La Cour passa au sortir de là, dans l'Appartement des Prestres de la Mission, que l'on y a établie pour la direction des consciences de ceux qui habitent cet Hôtel. En y entrant, le Roy apperçeut encor Monsieur Joly qui en est le General, & Sa Majesté luy dit fort obligamment qu'Elle estoit ravie de le rencontrer par tout, & que c'estoit une marque de sa vigilance. Il avoit assisté le jour precedent à la Benediction de la Chapelle

pelle du Château de Versailles, dont Leurs Majestez avoient voulu voir toute la Cerémonie. Le Roy demeura pres d'une demie heure dans cette Chambre, à considerer deux Invalides manchots qui imprimoient des Livres d'Eglise avec des Caracteres de Cuivre. Ce Prince les trouva si beaux, & sur tout les Lettres capitales, où l'or y est très-artistement, & solidement appliqué, qu'il ordonna que l'on en fit de semblables pour la Chapelle du Château de Versailles. Il passa ensuite au Chantier, où l'on construit le Dôme de l'Eglise, & donna force loüanges à ce qui est commencé. Ce fut avec beaucoup de justice qu'il dit que ce seroit une belle Piece quand on l'auroit achevé, puisqu'il est constant qu'il n'y a point un plus beau

beau morceau d'Architecture en ce genre dans tout le Royaume , soit qu'on s'attache à sa regularité , soit qu'on en regarde l'élevation. C'est le jugement qu'en font les Personnes habiles en cet Art, qui en ont vû le Modelle. Il est du dessein de Monsieur Mansart, & Monsieur Hardouin son Frere en est l'Entrepreneur. Sa Majesté voulut bien visiter les Malades qui estoient pour lors à l'Infirmierie. Elle alla dans toutes les Salles , qu'elle trouva d'une propreté, & d'une netteté achevée ; apres quoy Elle entra dans la Pharmacie qu'Elle vit en tres bon ordre , & garnie abondamment de tous les Remedes necessaires. Tout cela se fait par les soins qu'en prennent les Sœurs de la Charité que l'on y a établies, & qui en ont la direction , de
mesme

mesme que de la Salle de la Lingerie. Cette Salle merite bien qu'on la considere, non seulement par sa propreté, mais par la surprenante quantité de Linge qu'on y voit pour les Malades, & Estropiez, dont une Communauté de ces mesmes Soeurs prend un soin particulier, sous la conduite d'une Superieure. Le Roy traversa ensuite les quatre principaux Refectoirs, dont chacun contient pres de quatre cens Personnes. Toutes les Conquestes que ce Prince a faites, & toutes les Batailles qu'il a gagnées depuis la Campagne de Lile, jusques à la Paix qu'il luy a plû donner à la Chrestienté, sont representées dans ces quatre lieux. Sa Majesté vit servir à souper aux Soldats, & admira l'ordre, & l'exacte promptitude

avec

avec laquelle on les sert. Elle fit donner la liberté à quelques-uns qui avoient esté mis en prison, à cause de leur mauvaise conduite, & fit ôter la table à l'eau qui estoit dans l'un de ces Refectoirs, & à laquelle les Directeurs avoient condamné ceux qui s'estoient enyvrez. Elle témoigna sur tout une satisfaction tres-particuliere, de la discipline qui s'observe dans ce Royal & magnifique Lieu. Vous sçavez, Madame, combien il doit aux soins de Monsieur le Marquis de Louvoys, qui en est l'Administrateur Général. Le Roy n'admire pas moins sa conduite en ce qui regarde cette Maison, que dans les grandes affaires qu'il luy confie tous les jours, luy dit en sortant qu'il estoit fort satisfait de ce qu'il venoit de voir.

Toutes les Nations de la Terre n'admirent pas seulement les incomparables Actions de cet Auguste Monarque , mais elles sont surprises de voir sous son Règne établir des choses, dont les plus heureux des siècles passez n'ont jamais eu la pensée ; Quand la jalousie que le haut degré de gloire où ce Prince est parvenu , les empêcheroit d'avoüer que sa conduite, sa prudence , & sa valeur, l'ont mis au dessus des plus grands Hommes que l'antiquité ait eus , ils ne peuvent luy disputer la gloire des choses originales , qui est toute à luy & qu'il ne partage avec aucun des Souverains qui l'ont précédé. Tels sont l'établissement de l'Observatoire , & de l'Hôtel des Invalides , dont je viens de vous

May 1682.

F

faire voir l'utilité. Le Bastiment de l'Observatoire est un tres-bel Edifice. Une partie des plus sçavans Hommes de l'Europe ; y sont logez, & ce qu'on y voit ensemble, ne peut estre vû que dans ce Lieu. Quand aux Invalides, c'est une chose dont on ne sçauroit parler sans ressentir pour le Roy une nouvelle vénération, qui nous porte à dire qu'il a quelque chose au dessus de l'Homme. Rien n'est si beau, si grand, & enfin si digne de la pieuse magnificence d'un Prince, que d'entretenir, & de nourrir tous les jours deux à trois mille Personnes, qui ne manquent d'aucune chose, soit pour les besoins du corps, soit pour le salut de l'ame, & qui sont d'ailleurs logez dans un somptueux Palais, dont ceux de beaucoup de Souverains n'appro

n'approchent pas. Toutes ces choses pourroient faire dire avec raison, qu'il est plus avantageux d'estre Invalide en France, que de commander dans les Troupes de plusieurs Princes. Pour bien se représenter ce qui peut à peine estre conçu de cet admirable Etablissement, il faut penser à ce qu'auroient fait la plupart de ceux qui y sont entretenus. Les uns seroient morts de misere, les autres de déplaisir; & les autres forcez par la necessité d'avoir de quoy vivre, seroient peut-estre tombez dans des desordres qu'une fin honteuse auroit suivis. L'établissement de l'Hôtel des Invalides empesche tous ces malheurs, & fait que beaucoup de ceux qui se seroient abandonnez à des blasphêmes, causez par leur infortune, ou par la vie cor-

rompuë qu'ils auroient menée, publient tous les jours la gloire de Dieu, rien n'estant si régulier, ny d'un exemple si édifiant, que tout ce qu'on fait dans cette Maison. Les Reglemens en sont merveilleux, & on les observe avec tant d'exactitude, qu'il n'y a point de Lieu au Monde mieux policé. Le Roy retourna à S. Cloud au sortir des Invalides, & pendant son sejour dans cette délicateuse Maison, il fit deux voyages à Paris, plusieurs à Versailles, & alla à la Chasse au Cerf, au Loup, & à l'Oiseau; & à la Promenade dans les Jardins de S. Cloud. On y portoit Madame la Dauphine en Chaise, à cause de sa grosseffe. On n'a pû se promener aussi souvent que la Cour l'eust souhaité, parce que le commencement du Printemps a esté

esté fort pluvieux. Cependant la beauté du Lieu & son heureuse situation, n'ont pas laissé de faire passer de tres-beaux jours. Voicy comment. Toute la Cour avoit liberté entiere de s'assembler où elle vouloit. Ainsi les Apartemens, la Galerie, & le Sallon de ce beau Palais, estoient pour elle des Allées de promenade. Du milieu de ce Sallon, on découvre d'un côté une enfilade de Chambres magnifiquement meublées, & remplies de Lustres, de Cabinets, de Porcelaines, & de quantité de beaux Ouvrages d'argenterie. De l'autre côté, on voit la belle Galerie peinte par Monsieur Mignard. Je vous en ay envoyé la Description. Toutes les Croisées des Apartemens qu'on voit du Sallon, offrent la veuë de la Ville de Paris en perspective,

aussibien que de la Seine, qui en coulant devant ce Château, luy sert comme de Canal. Ces mesmes objets arrestent les yeux, lors qu'on est au bout, ou à l'un des côtez de la Galerie, & de l'un & de l'autre on a le plaisir de voir la Court, qui estoit alors toute environnée de Vases de Porcelaines remplis de Fleurs. Les Fenestres de l'autre côté de la Galerie, donnent sur une Terrasse qui estoit aussi toute remplie de Fleurs & de Vases. Adjoûtez à tout cela, les Tapis verts de la Campagne, la bigarure des Personnes qui passoient dans cette Court, la dorure de la Galerie, & du Sallon, & le coloris de leurs peintures, & vous n'aurez pas de peine à comprendre que toutes ces choses jointes aux Habits superbes des grands Seigneurs & des Dames, devoient

pro

produire un tres-agreable amas de différentes couleurs. C'estoit dans ces beaux endroits que les Personnes du rang le plus distingué, se promenoient avec autant de plaisir qu'elles en eussent reçu dans le plus charmant Jardin. Vous jugez aisément combien l'on y en prenoit ; quand je vous diray que quoy qu'ordinairement tout le monde se leve fort tard à la Cour (je ne parle point du Roy qui travaille toujours dès le matin) tous les Seigneurs & les Dames s'y trouvoient souvent parées deux ou trois heures avant le temps de la Messe. Il y avoit dans la Galerie plusieurs Tables de Joueurs. Ainsi les uns s'occupoient au Jeu , les autres à regarder, & les autres à se promener avec les Dames. Le vilain temps mesme sembloit en quelque

façon contribuer au plaisir. Lors qu'il arrivoit de ces violentes pluyes qu'on appelle ondées, non seulement on avoit la joye d'en ressentir la fraîcheur, sans en souffrir d'incommodité, mais le spectacle estoit tres-divertissant, de voir courir ceux qui en estant surpris tout à coup, cherchoient quelque lieu couvert pour les éviter. Qui n'auroit pas crû par toutes ces choses, & par le nombre infiny de Fleurs qu'on avoit placées de toutes parts qu'on se promenoit dans les Allées, où d'épais feüillages empeschoient les Gens d'estre mouillez. Des Officiers de Son Altesse Royale estoient à toute heure dans le Salon, pour donner à boire à ceux qui avoient besoin de se rafraîchir. Je ne vous dis rien des Meubles qui remplissoient les Apparte-
mens

mens de cétte belle Maison. Il y a un an que je vous en fîs une ample description. Figurez-vous tout ce qui peut éstre de plus somptueux ; vous n'imaginerez rien qui ne soit au dessus de la magnificence de Monsieur. Le Roy ayant donné congé à toute sa Musique, celle de Monseigneur le Dauphin servoit seule pendant la Messe, à laquelle le Sieur Frison chantoit tous les jours. Cette Musique avoit pour accompagnement les Sieurs Converset & Martinot, & le Sieur Garnier pour Organiste. On dit qu'elle est composée de la Famille des Piesches, parce que l'on compte cinq Personnes dans cette Famille qui en sont, sçavoir deux Filles, trois Garçons. On n'a rien chanté dans la Chapelle, pendant le séjour que Leurs Majestez

ont fait à S. Cloud , qui n'ait esté de la Composition de Monsieur Charpentier. Il est si connu, & je vous en ay parlé si souvent, que c'est tout ce que je vous en diray aujourd'huy. Monsieur le Begue fit entendre un jour à la Messe une Simphonie, que les Violons de Monsieur jouïoient par Echo, avec l'Orgue. Elle fut trouvée fort belle. Les mesmes Violons de Son Altesse Royale, jouïoient pendant les Repas. C'estoit tous les jours une affluence de monde extraordinaire. Vous sçavez, Madame, avec quelle passion les Parisiens souhaitent de voir leur Prince. La proximité du Lieu les attirant, celui où Dînoit le Rôy estoit toujours plein d'un nombre infiny de Personnes, que Sa Majesté avoit la bonté de souffrir, encor qu'elle en fut incom

incommodée. Ceux qui remplissoient ordinairement cette Table, estoient le Roy, la Reyne, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, Mademoiselle d'Orleans, & Madame la Princesse de Conty. Ce n'estoit point Monsieur qui traitoit; mais la Table où ce Prince ne mangeoit pas, ne laissoit pas d'estre magnifiquement servie pour toutes les Dames qui vouloient y prendre place. Monsieur le Chevalier de Lorraine en tenoit une autre pour les Hommes. Vous vous imaginez bien qu'elle estoit tres-délicate. Outre ces deux Tables, toutes celles de la Maison de Sa Majesté estoient à Saint Cloud, aussi bien que la Table d'honneur de la Reyne. C'est une Table qui passe

pour

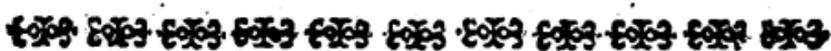
pour une des plus propres, & de
 mieux servies. Elle est toujours
 tenuë par le Premier Maistre
 d'Hôtel, ou par le Maistre d'Hô-
 tel ordinaire, & il y a douze
 Couverts, qui sont pour ceux de
 la Cour que l'Officier qui la tient
 convie à y manger avec luy, car
 on y va rarement sans estre prie.
 Jugez si tant de Tables estant
 ouvertes à S. Cloud, pour toutes
 les Personnes de l'un & de l'autre
 Sexe qui alloient y faire leur
 Cour, on pouvoit manquer d'y
 estre bien régalé. Trois sortes
 de Divertissemens ont occupé
 tous les soirs, sçavoir la Comédie
 Italienne, la Françoisse, & le
 Bal. Les Comédiens François ont
 représenté *Nicomede*, *Oedipe*, &
Polieuète, de Monsieur de Cor-
 neille l'aîné; *Venceslas*, de feu
 Monsieur de Rotrou; *Britannicus*,



& *Phedre*, de Monsieur Racine; *le Geolier de soy-mesme*, D. Bertrand de Cigral; & *le Baron d'Albikrac*, de Monsieur de Corneille le jeune. Tout ce qu'ont joué les Italiens a extrêmement diverty, & l'inimitable Arlequin a toujours paru de belle humeur. Il me seroit impossible de vous bien marquer jusqu'où a esté la joye que Monsieur a ressentie, de voir chez luy tant d'illustres Hostes. Il aime le Roy avec passion, & ce seul mot vous en dit assez. Comme tout rioit dans cette belle Maison, on peut assurer que malgré le vilain temps, on y a trouvé les beaux jours avant que la Saison les eust donnez. Toute la Cour au sortir de là alla dans un Lieu, où l'on n'en sçauroit manquer, puis que ce Lieu est Versailles. Ses merveil-
les

les augmentant tous les jours , ce Chasteau peut passer avec justice pour le plus beau , & le plus brillant Palais qui soit au monde.

La fidelité est une vertu que vous estimez. Ainsi vous ne pouvez lire qu'avec plaisir les assurances qu'en donne un Amant dans cette Lettre.



LETTRE

DU BERGER FLEURISTE,
A LA BELLE CLORIS.

Quoy donc , belle Cloris , apres
avoir quitté
L'injuste défiance

Que vous aviez de ma constance,
Vous douteriez de ma fidelité?

Eh , de grace , prenez un peu plus
d'assurance

En

En vos appas, à leur puissance,
 En la grandeur de mon amour.
 Je souffre assez des rigueurs de l'absence,
 Sans adjoûter l'Aigle au Vautour,
 Pour redoubler ma cruelle souffrance.



Sçachez que mon cœur est pareil
 Au Ciel, qui ne veut qu'un Soleil;
 Au Trône, qui n'a qu'une place;
 Au Temple, ou plustost à l'Autel,
 Qui ne porte en sa dédicace
 Que le seul nom d'un Immortel.



Ne redoutez donc point la presse,
 Le partage, ny l'embarras;
 Il ne connoist que vous pour sa Maîtresse,
 Vous estes son Soleil, sa Reyne, &
 sa Déesse;
 Et je le sens si plein de vos charmans appas,

Qu'en

*Qu'en vain d'autres Beutez y por-
teroient leurs pas.*

*Aussi puis - je assurer que celles que
j'ay veuës,*

*Depuis vostre départ, hors de ces
tristes lieux,*

Ce n'est que de ces mesmes yeux

Que l'on regarde des Statuës,

*Dont un Sculpteur habile a formé
les attraits,*

*Que l'on peut admirer, mais qu'on
n'aima jamais.*



*L'amour, belle Cloris, m'attache à
vostre empire*

Avec des liens si puissans,

Qu'il captive jusqu'à mes sens;

Et que tout ce que je desire,

*En songe, hors du songe, aux Ruelles,
au Cours,*

Vous regarde toujourns.



*Pour peu que vous pensiez, belle &
jeune Merveille, A*

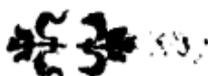
*A cette espece sans pareille
 D'amour & de fidelité,
 Vous laisserez pour moy croistre
 vostre bonté ;
 Car enfin les desirs vont en si gran-
 de foule ,
 Que pour les bien régler, il faut un
 grand pouvoir ;
 Hors de son rang toûjours quelqu'un
 s'écoule
 Vers le premier Objet qui le veut
 recevoir ,
 Et trahit ainsi son devoir.*



*Pourtant aucun des miens n'aban-
 donne sa route ,
 Ils prennent tous plaisir à s'adresser
 à vous.
 Recevez-les donc bien , traitez-les
 d'un air doux ;
 Tant de fidelité vaut bien qu'on les
 écoute.
 Ils vous diront d'une commune voix*

. Par

*Par leur empressement, parlant tous
à la fois.*



*Beauté, dont les appas obligent au
silence,*

*Pour n'en pouvoir assez exprimer la
grandeur.*

*Nous tenons de vous la naissance,
Et nous venons à vous, tout fiers de
cet honneur.*

*Mettez-nous en lieu d'assurance
Au fonds de vostre aimable cœur;
Et si vous nous voulez estre plus fa-
vorable,*

*Trouvez bon que chacun de nous,
Poussé de son ardeur, y forme son
semblable,*

*Et qu'en suite nous allions tous
Dire au Berger qui nous envoie,
Prends courage, & reprends ta joye.*

*Cloris, estime sa beauté
Plus puissante sur toy que le temps,
que l'absence,*

Et

*Et que tout ce qui peut attaquer ta
constance,*

Et ne doutera plus de ta fidélité.

*Crois-la de mesme & constante &
fidelle,*

*Malgré tous les Amans que Paris
& la Cour*

Amenent chaque jour

*Luy témoigner le feu qu'ils ont pour
elle.*



*Eh, de grace, Cloris, en faveur d'un
amour*

*Si soumis, si tendre, & si sage,
Que mes desirs ne soient pas sans
retour.*

*Et qu'ils viennent chargez d'un si
joly message.*

Milord Northonberland, Fils
naturel du Roy d'Angleterre,
a reçu à Rome tous les hon-
neurs imaginables, tant de
Sa

Sa Sainteté, que de plusieurs Cardinaux. Il est beau, bien fait, & honneste. Il estoit logé chez Monsieur le Cardinal Hoüart. On luy a fait voir tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus beau dans cette superbe Ville, & entr'autres choses le Vatican. Apres qu'il en eut admiré toutes les beautez, on le conduisit dans la Salle des Peintures, où il trouva une Collation magnifiquement servie par tous les Officiers du Pape, qui avoit donné ses ordres. Une si obligeante reception le toucha si fort, qu'il voulut aller sur l'heure faire ses remerciemens à Sa Sainteté ; mais le Ministre qui l'accompagnoit par tout, l'en empescha. Le lendemain, le Pape luy envoya un Régale de Confitures, de Vins, de Liqueurs, & d'Essences. Il y avoit outre cela
un

un Esturgeon d'une grandeur demesurée. Ce fut alors que ce Milord ne pût plus s'empescher d'aller luy-mesme rendre grace à Sa Sainteté. Il en eut une audience tres-favorable, & fut une demy-heure avec Elle. Sa Sainteté luy donna un Chapelet, & une Médaille d'or, pour Madame la Duchesse de Cleveland sa Mere, & à luy une douzaine de Médailles d'or, & une douzaine d'argent, ainsi qu'à plusieurs de sa Suite. Monsieur le Cardinal d'Estrées luy a fait aussi un Régale tres-magnifique & tres-galant. Il consistoit en vingt-quatre Bassins, qui furent portez par un pareil nombre de Faquins. Toutes les choses qui les remplissoient, estoient ornées de Rubans. Comme ce Présent luy fut envoyé à deux heures de nuit, chaque

chaque Bassin estoit éclairé par un Estafier qui marchoit devant avec un Flambeau. Il y avoit tout ce que l'on peu s'imaginer de galanteries Romaines , plusieurs douzaines de Bouteilles de bon Vin, un Veau mongane, un Sanglier , un petit Cerf, deux douzaines de Faisans en vie , & trois douzaines de Perdrix rouges. Les Domestiques de ce Cardinal avoient ordre de ne recevoir aucun Présent. Monsieur le Cardinal Rospigliosi en a aussi fait un tres-magnifique au mesme Milord. Il y avoit plus de quatre cens Bouteilles de Vin de toutes façons, & du plus exquis.

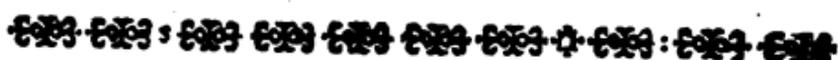
Le grand Etang du Palais que les Roys d'Afrique ont fait bastir à Grenade , en fait une des plus considérables beautez. Vous en trouverez la Veuë dans cette
Plan



Planche. Je vous l'envoie, en attendant celle que vous demandez du Généralife. Cet autre Palais où les Mores se plaisoient tant à cause de ses Jardinages, & de la quantité de ses eaux, mérite bien vostre curiosité.

Il s'est fait un Mariage entre deux Amans, qui apres de longs obstacles, ont eu la joye de se voir unis. Un de leurs Amis, qui a les sentimens aussi délicats, que l'esprit galant, leur donna ces Vers le lendemain de leurs Noces. Ils portent leur recommandation par eux-mesmes, & il me seroit inutile de vous les vanter.

EPI



EPITHALAME.

L A Fortune à la fin vous caresse
 en ce jour,
 A de foibles ennuis sa haine s'est
 bornée;
 Apres avoir senty les peines de
 l'amour,
 Vous goustez les douceurs d'un ai-
 mable hymenée.



Oubliez maintenant les craintes &
 les soins
 Qu'un desir d'estre heureux dans
 vos cœurs à fait naître;
 Jeunes Epoux, vous pouviez plutôt
 l'estre,
 Mais vous l'eussiez esté bien moins.



En vain quand on aime on s'em-
 presse

De

De voir un long tourment finy ;
 Ce n'est pas tout que d'estre uny,
 Il faut l'estre par la tendresse.



Une douce union couste quelques
 soupirs,
 Deux cœurs souffrent d'abord en se
 chargeant de chaînes ;
 Mais que l'Amour enfin réponde à
 leurs desirs,
 Alors à ces extrêmes peines
 Succèdent d'extrêmes plaisirs.



L'on ne se souvient plus alors de son
 martire,
 L'on n'entend plus se plaindre &
 l'un & l'autre Amant,
 Et c'est de plaisir qu'on soupire,
 Si l'on soupire encor en ce moment.



Aux vœux de vostre Epoux donnez-
 vous donc entiere,
 Adorable & jeune Beauté ;
 May 1682. G

Que vostre tendresse redouble.

*A des Amans il faut un peu de
trouble,*

*A des Epoux il faut beaucoup de
paix.*

Enfin, Madame, vous avez
leû la Duchesse d'Estramene, &
je ne suis point surpris d'appren-
dre de vous que vous l'avez
leuë avec plaisir. Elle est rem-
plie de pensées si vives, & de
sentimens si délicats, qu'il est
impossible qu'on n'en soit tou-
ché. Comme le vray n'est pas
toujours vray-semblable, ceux
qui examinent ce Livre de pres,
croient d'autant plus qu'il y a eu
une Mademoiselle d'Hennebu-
ry qui s'est renduë malheureu-
se par le scrupule d'une vertu
trop exacte, qu'il semble impos-
sible d'imaginer tout ce qu'elle

G ij

pense, à moins qu'on ne l'ait senty ; car comme il n'est pas naturel de faire entrer la raison dans le party qui nous arrache à ce qui nous plaist, ils disent que s'il n'y avoit eu une Personne assez extraordinaire pour estre tombée veritablement dans ces sortes de scrupules, la veuë générale de ce qu'on doit à sa gloire n'eust pû les faire inventer. Quelques-uns prétendent connoistre une partie des Intéressez. Vous jugez bien qu'ils ne mettent pas la Scene en Angleterre. Quant à l'Auteur, je ne puis vous en rien dire avec certitude. Il y a des Gens qui trouvent les choses si finement pensées dans ce Livre que quand l'Avis qui est au devant, ne leur feroit pas connoistre qu'il est d'une Dame, ils croiroient par cette délicatesse d'esprit & de

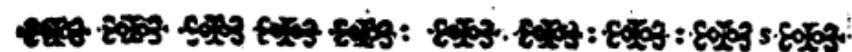
cœur

cœur si particuliere à celles de votre Sexe, & que l'on voit répandue dans tout cet Ouvrage, qu'une Dame y auroit part. C'est un secret que je tâcheray de développer. Cependant vous devez vous en tenir à ce que marque le fragment de Lettre. C'est là dessus que l'on s'est réglé dans celle qu'on m'a adressée pour l'Autheur de la Duchesse d'Estamene, & dont je vous envoie la Copie. Celuy qui l'écrit s'est rencontré avec vous dans plusieurs remarques. Il m'a donné une adresse pour luy faire tenir la Réponse qu'il espere que la Dame luy fera, si elle souhaite apprendre ses sentimens sur la Seconde Partie de son Livre. Cela me fait croire que je pourray vous en faire part le mois prochain. Je me persuade que vous

G iij

attendrez impatientement cette suite de sentimens , puis que c'est sur tout cette Seconde Partie qui vous charme. Je puis vous dire d'avance que je suis témoin des larmes que la conversation du Duc d'Olisingam mourant , & de la Duchesse d'Estramene, a coûtées à de beaux yeux. C'est un endroit que tout le monde trouve inimitable. Mais le Galant Inconnu dont j'ay la Lettre à vous faire voir, vous en dira plus que moy, si on le fait s'expliquer sur cette Partie. Voicy ce qu'il a écrit sur la Premiere.

A



A LA SPIRITUELLE
INCONNUE,

Qui nous a donné la Duchesse
d'Estramene.

JE suis bien aise que les cinq ou six lignes qui sont au devant de votre Livre, nous apprennent qu'il est party de la main d'une Dame. Tout ce qui justifie l'inclination naturelle que nous avons pour ce beau Sexe, me fait plaisir, & rien ne la justifie tant que la finesse de l'esprit, & la délicatesse des sentimens. Ces deux choses-là brillent si fort dans vostre Ouvrage, qu'il faut, ou que ce soit la Duchesse d'Estramene elle-mesme qui ait écrit son Histoire, ou que le Portrait de la Duchesse d'Estramene.

G iij

soit tiré d'après vous. Il est impossible que vous n'ayez pas senty tout ce que vous dites qu'elle a senty, & que vous n'ayez pas inspiré une passion pareille à celle du Duc d'Olisingam : car les peintures que vous faites sont si vives, qu'elles ne peuvent estre un pur effet de l'imagination. Les Auteurs sont trop heureux, quand ils peuvent comme vous se faire aimer dans leurs Ouvrages. Cependant ils ne songent presque jamais qu'à se faire estimer, mesme au hazard d'en estre haïs, témoin les Satiriques. L'Histoire que vous nous donnez m'assure autant de la droiture & de la bonté de vostre cœur, que si je vous avois vû faire les plus belles actions du monde; & l'estime qu'elle me fait concevoir de vostre esprit, va jusqu'à vostre Personne. Si vous voulez
 bien

bien que je vous expose mes scrupules sur vostre Ouvrage, le plus grand que j'aye, est que vous vous estes un peu trop peinte dans Mademoiselle d'Hennebury. Il ne falloit point, ce me semble, luy donner tous les raffinemens de vostre vertu, & vous deviez en faire une Personne un peu moins extraordinaire que vous. Je l'aime tendrement, cette Mademoiselle d'Hennebury, & quand je la voy malheureuse, je suis au desespoir. Encore si c'estoit la faute de la Fortune, je me consolerois; mais ce n'est la faute que de son trop de vertu, & cela me met en colere contre elle. Le scrupule qu'elle a apres la mort de sa Mere, sur ce que le Duc d'Olisingam veut l'aller demander à la Reyne d'Angleterre, est d'une délicatesse achevée. J'avoüe qu'il me surprit, & me fit plaisir à la

premiere lecture ; & j'en serois charmé, s'il n'estoit point la cause de tous les malheurs qui sont arrivez à cette aimable Personne. Voyez ma bizarrerie. Si ce trait-là ne produisoit rien, il m'en plairoit davantage. Que craignoit-elle dans le fonds ? Il n'y avoit qu'à dire à la Reyne, que Madame d'Hennebury estoit morte sur le point de luy demander son agrément pour le Duc d'Oltingam. Le Comte d'Hennebury devoit se charger de cette affaire, & la gloire de sa Sœur n'y estoit interessée en façon du monde. Mais le Duc d'Oltingam luy-mesme, pourquoy se rendoit-il à ce scrupule ? Je trouve qu'il ressemble trop à sa Maîtresse. Il est trop vertueux. Ne devoit-il pas craindre que s'il diferoit à déclarer ses pretentions, la Reyne ne disposast de Mademoiselle d'Hennebury en faveur

*faveur d'un autre ? Et que fust-il
 devenu ; apres que la Reyne auroit
 eu une fois formé des desseins con-
 trairees aux siens ? Ic voy d'icy, Ma-
 dame, que vous êtes bien mal con-
 tente de mon cœur, & de la gros-
 siereté de mes sentimens. Que vou-
 lez-vous ? Je tiens le party de la
 raison autant qu'un autre ; mais il
 me semble que c'est bien assez qu'el-
 le l'emporte dans les choses essen-
 tielles ; encor luy en sçait-on bien
 du gré. Elle peut faire naistre des
 scrupules sur les petites choses, je
 luy accorde encor ce point, mais il
 faut que l'amour décide. Le mélan-
 ge des foiblesses de l'amour, & des
 efforts de la raison ; & les victoi-
 res alternatives de l'un & de l'au-
 tre, voila ce qui fait toujours un
 effet agreable. Je ne conçois pas
 bien quelle est la délicatesse de
 Mademoiselle d'Hennebury, de
 ne*

ne vouloir point écrire au Duc d'Olsingam. Elle ne veut point, dit-elle, s'exposer à l'infidélité ou à l'indiscrétion des Confidens. Elle a raison; mais il ne s'agit point de cela. Elle n'a qu'à écrire par le moyen de son Frere, qui est le meilleur Amy du Duc d'Olsingam. Ce Frere autorise leur passion. Rien n'est plus regulier que le procedé qu'elle tiendra; & d'où vient que ce Duc d'Olsingam qui l'aime éperdûment, ne trouve pas pour la persuader, des raisons que je trouve bien, moy? Vous dites qu'il estoit soumis, & de-interessé; mais je vous répons qu'il estoit Amant.

L'expedient dont se sert Mademoiselle d'Hennebury, pour ne plus retomber dans l'embarras où l'Ambassadeur d'Angleterre l'avoit jetée, est tout à fait fin; mais peut-il réussir? Je doute que l'on pense
meins

moins à une Personne qu'on aime, pour ne vouloir pas y penser. On se souvient à chaque moment, de ce qu'on prend tant de soin d'oublier, & ce soin même en fait souvenir. D'ailleurs elle ne vouloit pas occuper son cœur du Duc d'Estramene. Elle n'en vouloit tout au plus occuper que son esprit, & les pensées de l'esprit sont-elles une puissante diversion à celles du cœur ? Enfin l'attachement du Duc d'Estramene auprès d'elle, luy devoit estre suspect. Il sembloit avoir quitté son premier caractère. Il ne parloit plus que du plaisir des unions les plus étroites. Elle devoit craindre de donner au Duc d'Olsingam un Rival, qui eust pû luy faire des affaires par le credit qu'avoit Madame d'Hilmorre à la Cour d'Angleterre, & c'estoit une conduite bien dangereuse que de donner sujet au

Duc

Duc d'Estramene de croire qu'elle ne le haïssoit pas. Il est vray qu'elle avoit appris à Madame d'Hilmore l'engagement où elle estoit avec le Duc d'Olsingans ; mais estoit-ce une raison pour croire que le Duc d'Estramene n'osast devenir amoureux d'elle, mettre sa Mere dans ses interests, & traverser l'amour d'un Rival ?

Souffrez, Madame, que je ressemble à ces Gens, que trop de zele emporte quelquefois jusqu'à leur faire quereller leurs Amis avec violence, sur les choses où ils se sont fait tort à eux-mesmes. Je vous ay déjà dit que j'aimois avec tendresse Mademoiselle d'Hennebury, & c'est pourquoy il faut que je la gronde sur la conduite qu'elle tient, & qui luy est si prejudiciable. Apres qu'on s'est expliqué à elle sur le dessein de luy faire épouser

ser

ser le Duc d'Estramene, & que son Frere & son Amant sont revenus à Paris, que n'apprend-elle à son Frere l'état où elle se trouve? Que ne se jette-t-elle entre ses bras, pour tirer de luy le secours dont elle a besoin? Que ne luy découvre-t-elle les agitations de son cœur? Que ne luy demande-t-elle ses avis pour se conduire sûrement? Enfin pourquoy luy parle-t-elle comme une Personne toute résolüe à épouser le Duc d'Estramene? Je cherche en faveur de Mademoiselle d'Hennebury, toutes les raisons imaginables qui peuvent justifier son procedé. Je me dis que son Frere ignoroit la passion du Duc d'Olsingam, & d'elle; mais il paroist qu'il la sçavoit, & par tout ce qu'avoit dit Madame d'Hennebury mourante, & parce qu'estant à l'Armée avec le Duc d'Olsingam, il avoit voulu
 mander

mander à sa Sœur , dans quel desespoir elle avoit jetté cét Amant par ses scrupules , & ses ménagemens trop délicats. Je me dis qu'elle ne vouloit pas du moins parler elle-mesme à son Frere , de la tendresse qu'elle avoit dans le cœur , mais elle en avoit bien parlé à une de ses Femmes. Elle avoit toujours vécu avec ce Frere dans une intelligence si parfaite. Il approuvoit, il favorisoit sa passion pour le Duc. Enfin elle estoit en état de tout confier à une Personne & moins chere , & moins sûre que le Comte d'Hennebury. Jugez apres cela si je pardonne à vostre Héroïne de se marier comme elle fait , avec autant de precipitation que si elle eust épousé un Homme qu'elle eust aimé le plus violemment du monde. Elle n'attend ni son Frere , ni le consentement de son Frere. Et

pourquoy

pourquoy passer par dessus des formalitez si essentielles? Pour se rendre malheureuse.

Voila ce que c'est, Madame, que d'avoir trop bien sçeu faire entrer les Gens dans les interests de Mademoiselle d'Hennebury. On la chicane sur ce qu'elle ne s'aime pas assez elle-mesme. L'heureux defaut que celui-là! & que ceux à qui on peut le reprocher sont aimables! Ils ont ces sentimens épurez, & ce procedé noble & des-interessé qui charme dans Mademoiselle d'Hennebury. Que de grandeur d'ame, & que de tendresse! Que d'amour, & que de vertu! Elle sent tout ce qu'une Personne extrêmement passionnée peut sentir; mais elle agit comme la Personne du monde la plus maîtresse d'elle-mesme.

Ce qui m'a le plus satisfait dans vostre Ouvrage, c'est que je l'ay trouvé

trouvé fort profond dans une sorte de science qui est généralement assez inconnue, je veux dire dans la science du cœur. Combien peu de Gens sont capables d'en développer les replis! Combien de sentimens sont ignorez de ceux qui les ont, à moins qu'ils n'ayent fait une étude particuliere d'eux-mesmes! On s' imagine que pour écrire des choses agreables, il n'y a qu'à parler d'amour & de tendresse, de quelque maniere que ce soit. Point du tout. Il faut démesler finement ce qui se passe dans le cœur, & nous y faire voir des choses que nous n'y voyions pas. Que vous sçavez bien ce secret, Madame! Que le cœur est bien entendu dans vostre Duchesse d'Estramene! J'y reconnois à chaque moment mes propres sentimens, qui avoient échappé à ma connoissance. J'ay eu le dépit qu'avoit

M à de

Mademoiselle d'Hennebury de voir d'autres Personnes bien faites que celle que j'aimois. I'ay eu la foiblesse qu'elle avoit de ne pouvoir tenir contre des discours artificieux où il paroissoit un peu de generosité, & d'égard pour mes interests. I'ay eu comme elle de l'étonnement d'avoir fait de certaines choses que j'avois faites avant que d'y estre résolu, & dont l'exécution me paroissoit au dessus de mes forces, & je vous ay l'obligation, Madame, de sçavoir que j'ay eu tous ces sentimens.

Ne vous paroistrois-je point trop bizarre, si je vous disois que je louë & blâme en mesme temps vôtre Ouvrage, de ressembler à la Princesse de Clèves? Il en a les beautéz délicates, l'exaëctitude du stile, cet art si difficile de dire precisément sur chaque chose ce qu'il faut,
de

de ne toucher une pensée qu'une fois, & de la toucher assez, de faire entendre plus qu'on ne dit, d'attraper un Esprit qui consiste plus dans les choses que dans les paroles, enfin d'estre agreable, & de parler toujours raison. Ce n'est pas que je n'eusse quelques scrupules à vous proposer sur de certaines expressions que j'ay peine à croire Françaises ; mais je ne m'arreste pas trop volontiers à ces choses que je tiens peu importantes, & je ne vous parle icy que du stile en general. Quand vos personnages parlent dans la passion, ils ne sortent point du naturel, & cependant ils parlent fort spirituellement. Quel discours que celui de Mademoiselle d'Hennebury malade à sa Confidente, & cent autres ! Je n'ay point veu de traits qui partissent d'une meilleure main. Tout cela a l'air de

de

de la Princesse de Clèves ; mais aussi ce qui en a un peu trop l'air, c'est le caractère de Madame d'Hennebury, & sa mort, qui tiennent beaucoup & du caractère, & de la mort de Madame de Chartres. Je ne pousseray point mes réflexions jusqu'à la Seconde Partie ; je le feray, Madame ; si vous avez la bonté de me faire sçavoir que vous trouvez bon qu'un Inconnu vous dise ses sentimens avec tant de liberté : Je n'ay eu cette hardiesse qu'afin de passer auprès de vous pour un Admirateur moins suspect de vostre Ouvrage. Je ne doute point que son succès ne vous determine dans peu à nous apprendre vôtre nom. Je l'attens, Madame, avec impatience, & je me suis déjà fait un portrait de vous, auquel je m'assure que vous ressemblez.

Je

Je croy, Madame, que je puis vous mettre du nombre de ceux qui souhaiteroient que le Public voulust se donner la peine d'écrire de cette sorte sur tous les Livres nouveaux, c'est à dire, sans aigreur & avec honnesteté. Les Autheurs apprendroient par là ce qu'on en pense; & si les Juges des-intéressez qui écriroient, les convainquoient de quelques défauts, soit pour le stile, soit pour la conduite de leurs Ouvrages, ils prendroient le soin de s'en corriger une autre fois.

Ces jours passez mourut Monsieur de Clermôt, Comte de Tonnerre & de Clermont, & Vicomte de Tallard, Chevalier des Ordres du Roy. Monsieur le Comte de Tonnerre son Fils a fait paroistre beaucoup d'intrépidité & de valeur dès sa plus grande jeunesse.

II

Il fut blessé dans les dernières Campagnes, en donnant des marques de son courage. Il a l'esprit vif & bouillant, & soutient avec une fermeté inébranlable toutes les choses qu'il entreprend. Il peut se vanter d'estre d'une des plus illustres Maisons du Royaume, ayant eu son Pere, son Ayeul, & son Bisayeul, Chevaliers des Ordres de Sa Majesté. Vous vous souvenez de ce que je vous ay dit en plusieurs rencontres de la grandeur de cette Maison.

Je vous ay parlé de la mort de Madame de la Proustiere au commencement de cette Lettre. J'ay sçeu depuis ce temps-là qu'un merite singulier & une vertu achevée qu'on ne pouvoit assez estimer en elle, luy avoient acquis une estime generale. Aussi peut-on dire que sa mort a esté
un

ſujet d'affliction pour tous ceux qui l'ont connuë. Ils conviennent tous que jamais Femme n'a eu plus de pieté ſans oſtention, plus de beauté & d'agrément ſans vaine gloire, ny plus de véritable tendreſſe pour un Mary qu'elle en a eu pour le ſien. Cette perte l'a rendu inſolable. Elle eſt arrivée dans les malheurs qu'accompagnet quelquefois les Accouchemens. Il n'y avoit que quatre jours qu'elle avoit mis au monde une Fille qui eſt vivante, & l'unique Enfant qu'elle eut encot eu. Ainſi Monsieur de la Prouſtiere ſon Mary a eu la douleur de la voir mourir dans ſes plus belles années. L'ancienne nobleſſe de la Famille de ce Préſident, ſon application à rendre exactement la juſtice, ſon propre mérite, ſes

ses grandes lumières dans toute l'étendue des belles Lettres, la connoissance qu'il a de l'Histoire ancienne & moderne, qu'il peut justifier par un trésor infiny recherché des plus rares & plus belles Médailles, dont il a si soigneusement enrichy sa Bibliothèque, & mille autres qualitez qu'il possède avec distinction, ne sont ignorées de personne.

Monsieur le Prince de Bournonville, Fils de Monsieur le Duc de Bournonville, Viceroy de Catalogne, a épousé Mademoiselle de Luynes. Feuë Madame la Princesse de Guimené, estoit son Aînée. Je vous ay déjà parlé si amplement de la Maison de Luynes, que je n'ay rien à vous en apprendre de nouveau. On dit beaucoup de bien de cette nouvelle Mariée, & c'est-

May 1682.

H

tout ce que j'en sçay. La Maison
 de Bournonville est aussi connuë
 en France & en Espagne, qu'elle
 est considérable par les grands
 Emplois que ceux qui en sont ont
 possédez. Monsieur le Duc de
 Bournonville, Viceroy de Catalo-
 gne, a beaucoup d'esprit, & un
 mérite tres-distingué. Rien n'est
 égal à la maniere civile & obli-
 geante avec laquelle il reçoit
 tous les Etrangers qui pas-
 sent par le Lieu où il fait sa rési-
 dence.

Si le Mariage est le tombeau
 de l'Amour, comme le prétèn-
 dent ceux qui en médisent,
 l'éloignement, quand il dure
 trop longtemps est une chose
 qui luy est encor beaucoup plus
 funeste. Ce que je sçay qui est ar-
 rivé depuis quelques mois vous
 en convaincra. Un Marchand
 tres

très-opulent, ayant commerce dans les Parties les plus reculées du monde, fut obligé pour quelques affaires de grande importance, de faire un voyage aux Indes. Il luy fâchoit fort de se séparer pour un an ou deux d'une jeune Femme, aimable & bien faite, qu'il avoit épousée depuis six mois. Il l'aimoit avec beaucoup de tendresse, & les complaisances qu'elle avoit pour luy, la rendoient digne de tout son attachement. Elles estoient telles, que pour peu qu'il l'eust pressée, elle auroit pris volontiers la résolution de le suivre, mais il y alloit de ses intérêts qu'elle demeurast, & d'ailleurs il se seroit crû inexcusable de l'exposer aux fatigues & aux périls de la Mer, pour la seule voye de l'avoir auprès de luy pendant un voyage, qui se-

lon les apparences ne devoit pas estre de longue durée. Ainsi il partit sans elle, accompagné d'un autre Marchand des plus riches de la Ville, qui trafiquoit comme luy aux Indes & avec lequel il avoit lié dès son plus bas âge une amitié fort étroite. Rien n'égala la douleur que luy fit sentir ce cruel départ. Sa Femme le tint longtems embrassé, les yeux tout baignez de larmes, & il fallut l'arracher d'entre ses bras à demy évanouïe, pour finir ce triste adieu qui auroit toujours duré, si l'on n'eust usé de violence. Le voyage fut heureux. Ils arriverent aux Indes sans avoir couru de fort grands risques, & s'appliquerent tous deux avec un extrême soin, à terminer promptement toutes les affaires qui les avoient amenez. Cependant ils eurent

eurent beause servir de diligence. Trois ans entiers se passerent sans qu'ils pussent revenir. Ils écrivoient à tous leurs Amis & à leurs Correspondans ; par tous les Vaisseaux qu'ils voyoient partir , & chaque année on avoit de leurs nouvelles. Enfin le temps si souhaité du retour arriva pour l'un & l'autre. Ils s'embarquerent ; & la plus grande partie de leur navigation se fit avec un vent assez favorable ; mais sur le point d'arriver , ils furent battus d'une furieuse tempeste , qui les obligea de relâcher à une Rade d'Irlande. Ce retardement chagrina fort le Marchand. Il pensoit sans cesse au plaisir qu'il goûteroit en voyant sa Femme ; & pour se rendre plus sensible, il s'avisa d'un moyen qui devoit coûter des pleurs à cette ai-

al

H iij

mable Personne , mais qui luy causant ensuite une extrême joye , promettoit de nouveaux charmes à leur mutuel amour. Ce moyen fut de luy faire écrire qu'il estoit mort à Goa apres une longue maladie ; & afin que cette nouvelle parust moins douteuse, il écrivit luy-mesme un Billet, dont le caractere mal formé marquoit un Homme mourant. Par ce Billet , qui fut seulement de cinq ou six lignes , il témoignoit à sa Femme que se voyant prest de quitter la vie , il luy donnoit ses derniers momens pour l'assurer qu'il n'emportoit en mourant que le seul regret de ne luy pas dire le dernier adieu. Son Amy , qu'il avoit prié d'écrire, adressa la Lettre à un Religieux de sa connoissance , le priant de la porter , & de disposer la

la Veuve selon sa prudence , à souffrir sa perte avec résignation. Il écrivit encor à quelques Amis, auxquels il donnoit avis de cete mort , & toutes ces Lettres estoient dattées de Goa. Elles passerent assez promptement en France , & toute la Ville où demouroit le Marchand , fut bien tost instruite de cete nouvelle. L'écriture estoit connuë, & il n'y avoit aucun sujet de douter. La Femme pleura , cria , se desespera , mais la suite fit connoistre que c'estoient des pleurs qu'elle donnoit à la bienveillance bien plutôt qu'à la douleur. Il y avoit déjà plus d'un an qu'un Cavalier fort bien fait , venu par hazard dans la mesme Ville , employoit beaucoup de soins à la consoler dans sa solitude, & le plaisir qu'elle prenoit à le voir , ne

l'engageoit pas à souhaiter qu'on revinst si-tost des Indes. Elle avoit du bien, elle estoit jeune, & le Cavalier qui avoit touché son cœur, sçeut si bien se prévaloir de l'impression qu'il y avoit faite, qu'il la disposa sans peine à un second Mariage. Le plaisir de se voir la Femme d'un Gentilhomme; apres l'avoir esté d'un Marchand, estoit une chose qui la flatoit agreablement. Il ne s'agissoit que de convenir du temps. Pour ne point donner occasion au murmure, elle demanda le terme d'un an; mais le Cavalier pressa si fort, que son amour l'emporta sur ses foibles resistances. Ainsi malgré le Qu'endira-t-on, elle consentit à ce qu'il voulut, & son prétendu Veuvage ne fut que de six semaines. La voilà remariée,

III H

&

& justement dans le temps que le Vaisseau qui ramenoit son Mary, partoit d'Irlande, apres y avoir esté retenu près de deux mois par un vent contraire. La Ville où le Marchand avoit pris naissance, estoit un peu éloignée du Port où il débarqua. Il y arriva de nuit, & se fit d'avance un fort grand plaisir de la surprise qu'il alloit causer à tout le monde. Une Servante qui luy vint ouvrir la porte, l'ayant reconnu, fit un cry épouvantable. La Femme qui estoit seule alors dans la Salle, voulut sçavoir ce que ce cry vouloit dire, & l'apercevant, elle en fit un autre, qui en un momét attira tous ceux qui estoient dans la Maison. En mesme temps elle se laissa tomber sur un siege toute morte de frayeur, & ne doutant point que

son Mary ne fust revenu de l'autre monde , pour luy reprocher son peu d'amour. Elle perdit la parole , & c'estoit pour des Vaux un assez grand embarras de voir un Mort & une Mourante. Le Principal Commis du Marchand accourut comme les autres. C'estoit un Homme assez ferme , & qui n'avoit jamais eü de credulité pour les Esprits. Aussi connut-il bien tost que ce qu'il voyoit n'estoit point un Spectre. Le peu de joye qu'il montra , & quelques paroles chagrines qui luy échaperent , ayant surpris le Marchand ; il demanda ce qui estoit arrivé chez luy pendant son absence. Une Servante que la presence de ce Commis avoit rassurée , luy dit bonnement qu'il n'avoit guere en raison de mander qu'il estoit mort , puis
que

que sans cela sa Femme ne se seroit point remariée. Ces paroles furent, pour luy un coup de tonnerre. Il en demeura tout accablé, & dans l'état pitoyable où il fut réduit, on ne sçavoit lequel avoit le plus besoin de secours, du Mary ou de la Femme. Elle revint ; & s'abandonna aux larmes. Pour luy, il fut entraîné par son desespoir. Il aimoit sa Femme avec passion ; & par sa faute il la voyoit depuis dix ou douze jours entre les bras d'un autre Mary. Joignez à cela que sa promptitude à prendre d'abord un second engagement luy faisoit connoître qu'elle ne l'avoit jamais aimé. Toutes ces choses luy renversèrent l'esprit. Il eut des égaremens qu'une grosse fièvre qui le surprit, n'aida pas fort à diminuer. Il n'y résista que quatre jours, & mourut

mourut sans avoir fait autre chose que soupirer, & dire sans cesse qu'il méritoit son malheur. Le Cavalier, que des ordres à donner avoient fait aller à une Terre, en revint le jour qu'on l'enterra. Jugez combien il eut de surprise d'un retour si peu croyable, & combien de joye en mesme temps de ce que la mort l'avoit suivy de si près.

Monfieur le Duc de S. Aignan estoit la Personne illustre qui avoit voulu cacher son nom en proposant une Médaille d'or du Portrait du Roy pour Prix du meilleur Sonnet qui seroit fait sur les rimes de Jupiter & de Pharmacopole. Messieurs de l'Académie Françoisse se voyant choisis pour Juges, déclarerent qu'aucun de leur Corps ne seroit reçu à prendre au Prix. Cet illustre Duc
qui

qui n'a jamais rien eu de plus cher, que de travailler pour la gloire de son Maître, se crut obligé de leur découvrir, non seulement que c'estoit luy qui donnoit cette Médaille, mais qu'il croyoit avoir droit de concourir avec ceux qui travailleroient sur ces Bouts-rimez. Messieurs de l'Académie ne trouvant pas à propos de changer de sentimens, il leur envoya cet Impromptu.

A *Rbitres du Sçavoir, beaux & charmans Esprits,
Qui portez du Laurier l'immortelle Couronne,
Donc pour estre d'un Corps qui n'eut jamais de prix,
Je vas estre privé de celuy que je donne?
Je n'ay point hazardé le Portrait d'un Grand Roy,
Qu'avec*

*Qu'avec beaucoup d'espoir qu'il
reviendrait à moy.*

*Brûlez donc mon Sonnet, si ce n'est
rien qui vaille ;*

*Mais s'il est le meilleur, rendez-
moy la Médaille.*

Quelques jours s'estant passez sans que ces Messieurs eussent décidé la chose, Monsieur le Duc de S. Aignan vint à l'Académie, & fit le Discours qui suit à ceux qu'il y trouva assemblez.

MESSIEURS,

*L'avantage d'avoir une place
dans vostre illustre Corps, m'a tou-
jours paru si grand, que j'ay eu peu
d'attachement jusqu'icy à en recher-
cher d'autres. Aussi ne me serois-je
pas avisé de faire un Sonnet, & de
donner un Prix, si mon principal
dessein n'avoit esté de donner lieu à
de*

de beaux Génies de travailler à la gloire du Roy, & en suite de tâcher à vous plaire.

Le m'estois persuadé que la gloire que je pourrois acquérir, contribueroit en quelque façon à la vostre; mais je voy bien, Messieurs, que je me suis trompé. Il falloit vous consulter avant que d'entreprendre, & ne hazarder pas comme j'ay fait cette mesme gloire, au lieu de l'augmenter. Mais oserois-je vous demander, Messieurs, sans manquer à la déférence que je veux toujours avoir pour vos sentimens, s'il n'y a point un peu de dureté à ce que vous voulez me faire souffrir? Vous agissez contre mes intentions avant que de m'avoir fait connoître les vôtres. Vous recevez avec bonté un Sonnet & une Médaille; le premier pour disputer un Prix, & l'autre pour en servir; & dans le mesme temps où
vous

vous disposez de l'un, vous ordonnez que l'autre me soit inutile.

Vous pouviez, Messieurs, les refuser tous deux comme une chose peu conforme à cette grave & austere sagesse que j'admire & que je crains ensemble en quelques-uns de vostre Compagnie. Vous pouviez vous contenter des sçavans & brillans éloges que vous donnez souvent au Grand Roy dont j'ay mis le Portrait entre vos mains, sans désirer absolument que cet auguste Prix ne seroit jamais dans les miennes.

Quand on prend la liberté de s'adresser à vous pour vous supplier de vouloir estre les Juges de quelques Ouvrages, les conditions ne doivent-elles pas dépendre de celuy qui les donne, & la grace que vous luy faites en les acceptant, doit-elle le priver de l'effot de vostre justice?

le

Je veux bien, Messieurs, me croire indigne de la victoire où j'aspire, mais au moins permettez-moy de combattre, & ne m'ostez pas les armes des mains, quand vous les laissez à tant d'autres. Ne sera ce pas un assassinat, si me voyant attaqué d'un si grand nombre, vous ne voulez pas que j'aye rien à opposer à tant d'Ennemis? I'ay preferé ce Tribunal à tous ceux qu'il m'estoit libre de choisir. Ne permettez pas qu'un repentir soit la récompense de mon choix & de mon estime.

En verité, Messieurs, vostre réputation est trop bien établie pour laisser croire à personne que vous ayez dessein de favoriser quelqu'un de vostre Corps; mais vostre justice ne cessera-t'elle point de l'estre, si vous refusez des conditions raisonnables?

*Vous sçavez, Messieurs, celles
que*

que j'ay mises dans mon Sonnet. Pourrez-vous donner le Prix à ceux qui en manqueront, & qui ne seront point de ce caractère? Je travaille peut-estre pour un autre plustost que pour moy, quand je vous demande que la qualité d'Académicien n'empesche pas de prétendre au Prix. Un autre de vostre Corps à écrit aussibien que moy, & c'est un dangereux Concurrent; mais bien qu'il soit en possession de se faire redouter, je l'estime plus que je ne l'apprehende; & l'émulatio est plus propre à enflâmer mon courage, qu'à le refroidir.

J'aime donc mieux prendre le hazard d'estre vaincu par un Homme éclairé, que si vous donniez lieu d'accuser vos lumieres. Tout ce qui me viendra de vous, Messieurs, sera reçu avec respect & sans murmure; mais pensez bien, je vous supplie, à ce que vous direz, pour éviter à ce que
L'on

l'on pourra dire ; & sans considerer ma personne à qui vous ne devez rien , songez à ce que vous devez à vous-mesmes.

Lors que ce Duc eut achevé ce Discours , il se retira pour les laisser opiner , apres avoir assaisonné ce grand sérieux de ce Madrigal.

JE vous trouve toujours dans la
mesme rigueur,
Mais je ne veux pourtant vous faire
aucun reproche ;
Et comme j'ay du Roy le Portrait
dans mon cœur,
Il faudra me passer de l'avoir dans
ma poche.

La Séance de l'Académie fut longue apres son départ. Il y eut divers sentimens , & enfin ces Messieurs furent d'avis que les
quinze

quinze Sonnets choisis & réservés de pres de cent soixante, furent remis entre les mains de Monsieur le Duc de S. Aignan, qui nommeroit des Juges pour décider de la bonté des Sonnets, & donner le Prix de la Médaille du Roy à celuy qui auroit fait le meilleur; ce que ce Duc ayant accepté, il reprit le sien. Depuis ce temps-là, il a prié Messieurs d'Ubaye, de Favre-Fondamente, & de Verron, tous trois de l'Académie Royale d'Arles dont il est Protecteur, de donner le Prix, auquel il a cessé de prétendre, par les mesmes raisons qui ont apparemment empesché Messieurs de l'Académie Françoisse de recevoir leurs Confreres en cette concurrence. Je vous envoie le Sonnet que ce Duc a retiré. Il vous fera voir que c'estoit

c'estois avec justice qu'il prétendoit disputer le Prix, & que celuy qui gagnera la Médaille, aura peut-estre eu quelque peine à en faire un aussi bon.

B O U T S - R I M E Z
 donnez à remplir, sur les différentes occupations des Hommes.

SONNET.

*L' Astrologue connoist Mars, Vénus, Jupiter,
 Mercure est employé chez le Pharmacopole,
 La Poudre est au Baigneur, la Lancete au Frater,
 On prend du Lait chez Barbe, & du Fruit chez Nicole.*



L'un jure en Libertin, l'autre dit son Pater,

Ou

190 MERCURE

*On pour vendre un Cheval au Marché caracole;
L'Ecolier sur les Banc s'enrouë à
disputer,
Et le Pilote en mer consulte la Bouf-
sole.*



*LOVIS par sa valeur rend son nom
immortel;
Le Courtisan le suit, & renonce au
Cartel,
Le Plaideur au Palais sollicite une
Affaire.*



*On chasse, on joue, on dance, on chan-
te, on fait des Vers ;
Mais plaire au plus Grand Roy qui
soit dans l'Univers,
C'est le plus beau Mestier qu'on pour-
roit jamais faire.*

Comme il n'y a pas d'apparen-
ce que Messieurs les Acadé-
miciens

miciens d'Arles, que Monsieur de S. Aignan a choisis pour Juges, décident du Prix avant la fin de ma Lettre de ce mois, je ne vous manderay que dans l'autre ce qui se sera passé dans ce Jugement.

On difere toujourns à prononcer sur les Sonnets des rimes de Pan & de Guenuche. Apparemment il s'en trouve tant de bons, que le meilleur est difficile à choisir. Parmi ceux qui courent, les deux que je vous envoie sont fort estimez. L'une est de Monsieur l'Abbé Gautier de Provence, & l'autre de M^r Amoureux de Digne, Avocat au Parlement d'Aix.

A LA GLOIRE DU ROY.

S O N N E T.

Estre plus révere que ne fut le
 Dieu Pan,
 Enchaîner la Fortune ainsi qu'une
 Guenuche, Détrui

102. MERCURE

Détruire en ses Etats l'Empire de
Satan,

Et se faire admirer sous la Pourpre
& la Pluche;

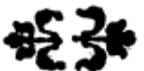


Rendre ses Ennemis plus timides
qu'un Fan,

Estre plus agissant que l'Abeille en
sa Ruche,

Moissonner des Lauriers chaque
saison de l'An,

Et faire voter l'Aigle aussi bas que
l'Autriche;



N'entreprendre jamais rien qui ne
luy soit hoc,

Ne vouloir pour la Paix refuser
aucun troc,

Au Temple de la Gloire avoir plus
d'une Niche;



C'est le Portrait d'un Roy, qui de
seul mot De Par

Rend

Rend fertiles les lieux qu'on vit
 jadis en friche ,
 Et se fait obeir aufsitost qu'il dit.
 Car.

SUR LES MESMES
 Bouts - rimez.

L OVIS fuyant l'orgueil & le
 faste du Pan,
 Met l'Herésie aux fers comme on
 fait la Guenuche;
 Il rétablit l'Eglise où commandoit
 Satan ,
 Et préfere en Hyver la Cuirasse à
 la Pluche.



L'Ennemy devant luy fuit plus vifte
 qu'un Fan ,
 Comme une sage Abeille il scait
 remplir sa Ruche,
 Il est infatigable en tout le cours de
 l'An,
 May 1682. 4

*Et sçait tout digérer beaucoup
mieux qu'une Autruche.*



*Il fait tout ce qu'il veut, & sa pa-
role est hoc,
Il prend ce qu'il attaque, & ne perd
rien au troc,
La Justice en son cœur est comme
dans sa Niche.*



*De l'amour de son Peuple il fait
tout son Rem-par;
Et ce Roy, dont les soins ne laissent
rien en friche,
Fait naître mille Vers d'un misé-
rable Car.*

Cet autre Sonnet, sur un
sujet différent, quoy que sur
les mesme rimes, est de Mon-
sieur le Président de Silvecane
de Lyon.

SUR

SUR UN DEPIT.

Quand vous seriez, Iris, plus
 superbe qu'un Pan,
 Plus fine que ne l'est une vieille
 Guenuche,
 Qu'à cela vous joindriez la force
 de Satan,
 Vous tâcheriez en vain à secoïer
 ma Pluche.



Pres de vous je sçay bien qu'un Lyon
 n'est qu'un Fan,
 Qu'il se faut défier du Miel de
 vostre Ruche,
 Mais j'y mettray bon ordre, & veux
 au bout de l'An
 Digérer ma douleur en estomac
 d'Autruche.



La pierre en est jettée, & mon dé-
 part est hoc,

*Je change mon destin , & par un
heureux troc,
Je prétens vous donner , Iris , niche
pour niche.*



*J'atteste tous les Dieux, & puis vous
jurer Par..*

*Que vous ne mettrez plus ce cœur
fidelle en friche,
Et qu'il est à l'épreuve & du Mais,
& du Car.*

Mon^{ieur} Davoust l'aîné est
l'Autheur de ce quatrième Son-
net. Il l'intitule.

RAGE CONTRE les Bouts-rimez.

Rime à casser la Flute à Pan,
Vieux marmotage de Gue-
nuche,
Propre à faire enrager Satan,
Vermine, dont Phébus s'é-pluche.
Comment



*Comment diable attraper un Fan?
Me prenez-vous pour une C. ruche?
I'irois bien jusqu'au bout de l'An,
Quand j'aurois des jambes d'Au-
truche.*



*N'attraper rien, cela m'est hoc;
Si de rien je ne fais un troc,
Il faut que d'icy je dé-niche.*



*Adieu, car pour rimer en Par,
Je mettrois ma cervelle en friche,
Je m'en vais à Madagas-car.*

J'adjoute quatre Sonnets sur les rimes du Flageolet & du Décalogue. Les trois premiers sont de Monsieur Gardien Secrétaire du Roy ; & le quatrième, de Monsieur de Merville.

198 M E R C U R E

SUR UN MARIAGE
prest à se faire.

Muse, en faveur d'Iris, re-
prends le Flageolet,
Et chante nostre amour conforme au
Décatalogue.

Elle est ma Tourterelle, & moy son
Roytelet;
Songe à l'Epitalame, & laisse-là
l'Eglogue.



Le Contract est passé sous Scel du
Chastelet,
Mon Train vestu de neuf jusqu'à
mon Pédagogue,
Et je n'ay plus qu'un jour à garder
le Mulet,
Pour réduire un Parent qui grondoit
comme un Dogue.



J'auray de tout soucy l'esprit bien
écuré,

Quand

*Quand le conjungo vos que dira
le Curé,
Aura mis dans mes bras ce miracle
des Belles.*



*Léandre pour Héro périt dans
l'Hellespont;
D'un plus heureux succès nostre
amour me répond,
Vers la Quasimodo j'en diray des
nouvelles.*

C A P R I C E.

*C**hantons sur un Rebec, non sur
un Flageolet,
Un Ennemy juré des Loix du Dé-
calogue,
Un cruel Publicain, tranchant de
Roytelet,
Qui fournit à nos champs triste su-
jet d'Eglogue,*



*Son Oncle fut quinze ans Recors au
Chastelet,*

*Son Pere en son Village estoit le
Pédagogue,
Son Ayeul en Auvergne étrillant le
Mulet,
Avoit encor le soin de la Porte & du
Dogue,*



*Plus de vingt-fois sa Mere n'che-
nous écuré,
Sa Grand Mere servit & vola son
Curé,
Sa Cousine aujourd'huy fait com-
merce de Belles.*



*Pour luy, la Rame en main, il cou-
rut l'Hellepont,
A de si beaux Exploits, si le reste
répond,
La Greve de sa fin nous dira des
nouvelles.*

SUR

SUR LA MISERE
de la Vie de la Cour.

Aussi souple qu'un Gand, deux
comme un Flageolet,
S'écarter à tous coups des Loix du
Décatalogue,
Encenser le Faquin qui fait le Roy-
telet,
Sur ses propres chagrins méditer
quelque Eglogue;



N'estre pas moins captif que dans le
Chastelet,
De l'intérest en tout faire son Pé-
dagogue,
Souvent piquer le Coffre, & garder
le Mulet,
Flater jusqu'à l'Huissier aboyant
comme un Dogue;



Avoir l'intérieur toujours mal
écuré,

*Faute d'un bon commerce avecque
son Curé ;*

*Ne songer qu'à l'Intrigue, à la For-
tune, aux Belles ;*



*Voguer sur des Détroits moins sûrs
que l'Hellespont,*

*Reclamer la faveur qui rarement
répond,*

*Voilà l'Homme de Cour, & j'en scay
des nouvelles.*

L' H E U R E U X

Inconstant.

JE scays me divertir avec un Fla-
geolet,

*Je vis passablement suivant le Dé-
calogue,*

*Chez moy je suis le Maistre, & fais
le Roytelet,*

*Bien ou mal au besoin je compose
une Eglogue.*

GRACE



*Grace à Dieu, je n'ay point d'Affai-
 re au Chastelet,
 Je ne suis plus soumis aux Loix d'un
 Pédagogue,
 J'employe mieux mon temps qu'à
 garder le Mulet,
 Et j'ay de l'appétit autant quasi
 qu'un Dogue.*



*De soucis amoureux si j'estois écuré,
 Et qu'il ne falust pas le secours d'un
 Curé,
 Pour fléchir la rigueur d'un miracle
 des Belles,*



*Je ferois des Jaloux par dela l'Hel-
 lespont;
 Mais ce qui sur cela de mon bon-
 heur ;répond,
 C'est que j'ay du penchant pour les
 amours nouvelles.*

Le

Les Italiens nous ont donné depuis quinze jours une Nouveauté, qui attire tout Paris. Elle a pour titre *la Matrone d'Ephese*. Ce sujet, traité plaisamment à leur maniere, pouvoit de luy-mesme avoir un fort grand succès. Jugez de l'effet qu'il doit produire, par l'embellissement qu'ils luy ont donné d'un Personnage de Procureur que jouë Arlequin. C'est une Satyre qui remplit entierement le dernier Acte, & cet Acte est représenté tout en nostre Langue. Il fait voir les injustices dont les Procureurs sont capables, & met dans leur jour tous les tours d'adresse que quelques-uns sçavent employer pour tirer de l'argent des Parties. Cela paroîtra choquant pour ce nombreux Corps, à ceux qui ne feront pas d'abord les

les réflexions que l'on doit faire. Quoy que dans tous les emplois qui font les divers états des Hommes, on découvre tous les jours des tromperies & des malversations ; on peut pourtant assurer qu'il n'y a point de Profession, qui en elle-mesme ait aucun défaut. Jamais on n'en a veu d'établies sur le pied d'en avoir ; autrement les Etats où l'on permettroit des Professions, nécessairement accompagnées de défauts, seroient des Estats mal policez. Tout est bon de soy-mesme. Rien n'est plus saint que la Religion ; rien de meilleur qu'un véritable Dévot ; & cependant la Dévotion fait des Hypocrites. Rien n'est plus utile qu'un Procureur qui fait son devoir, & rien de plus ruineux pour les Parties qu'un Procureur, qui n'a

n'a que les Intereſts en veüe. Ainſi les défauts eſtant des Hommes & non des Profefſions; ceux qui ſont naturellement portez au mal, rafinent, chacun ſelon ſon employ, ſur les moyens d'en commettre, & voila ce qui fait injuſtement imputer aux Profefſions, ce qui ne vient que de la mauvaſe inclination des Particuliers qui les exercent. On peut connoiſtre par là, que la Comedie Italienne ne jouë point la Profefſion de Procureur, mais ceux d'entr'eux qui ſe diſtinguent par l'avidité du gain, & à qui cette baſſe avidité fait faire des choſes qui ne ſont de leur employ que par uſurpation, pour ne pas dire friponnerie. Ainſi cette Satyre produit pluſieurs effets fort avantageux. Elle fait que les Procureurs qui ſe ſervoient de mille
moyens

moyens injustes pour attraper de l'argent, changent de conduite, ou parce qu'ils reconnoissent leur faute, ou parce que la connoissance que la Comédie a donnée de leurs tours d'adresse, leur faisant appréhender d'estre surpris, ils n'osent plus les commettre si souvent. D'un autre costé, les Auditeurs qui ont des Procés, profitent beaucoup à la Matrone d'Ephese. L'Acte qui en fait la conclusion, leur apprenant la maniere dont ils peuvent estre trompez, ils prennent garde à s'en garantir. Ceux d'entre les Procureurs à qui l'on ne peut rien reprocher, ont veu cette Comédie avec plaisir, & quelques-uns mesme ont donné des Mémoires contre ceux qu'ils jugent indignes d'estre leurs Confreres. Cela fait connoître

tre leur intégrité & leur prudence.

Lundy dernier 25. de ce mois, la Troupe Françoisé donna la premiere représentation d'une petite Comedie; intitulée *les Bouts-rimez*. Ce sujet est à la mode, & c'est par cette raison que celuy qui l'a traité a crû le devoir choisir. On ne manque jamais de travailler sur tout ce qui fait du bruit, parce que plus les sujets sont connus, plus ils attirent de monde. Les choses que l'on expose ainsi au Public, n'ent sont ny plus relevées, ny plus avilies. Le Theatre veut qu'on charge les actions que l'on représente; & comme plusieurs sont persuadez qu'il demande de gros traits, & qui frappent vivement, ils croyent que ce qui est le moins vray-semblable, doit faire le plus d'effet.

La

La nouvelle Comédie des Bouts-rimez en est un exemple. On y voit un Bourgeois qui pour Prix des rimes qu'il donne à remplir, propose sa Fille, & dix mille écus. Il a tant de peur que le dessein où il est ne soit ignoré, qu'il le fait publier par les Carfours au son du Tambour. C'est une chose qui n'a nulle vray-semblance. Cependant ceux qui condamnent cet Incident, parce qu'il n'imité point la nature, le trouvent contraints de rire d'une pensée si bizarre. Il y a d'autres endroits, qui estant aussi outrez, sont également divertissans. Il falloit necessairement en user ainsi, pour faire un sujet Comique de cette matiere. Sans cela il ne seroit pas possible que beaucoup de choses, qui d'elles-mêmes n'ont rien de plaisant, eussent

eussent dequoy faire rire ceux-mesmes qui y seroient le plus disposez. Proposer des Bouts-rimez qu'on ne peut bien faire sans esprit, & donner des Prix quand on est d'une qualité à le pouvoir faire, & que le Sujet que l'on choisit est digne des loüanges du Public, c'est ne rien faire qui donne ouverture à plaisanter; mais comme il n'est rien qui n'ait deux faces, & que les Hommes ont l'esprit assez subtil pour pouvoir rendre la verité problématique, on peut trouver du ridicule par tout. Il ne faut que de l'excès pour cela. Il est condamnable dans la vertu mesme, qui n'est parfaite qu'en se prescrivant des bornes. Ainsi la petite Comédie; dont je vous parle, estant une chose tellement outrée qu'elle va jusqu'au dela du
vray-

vray-semblable, n'est plus qu'un effet de l'imagination de son Auteur. Il a l'esprit vif, & tout plein d'un sel qui se fait sentir. Il a traité son Sujet d'une manière qui luy en a fait tirer plus qu'il ne sembloit fournir. La Pièce est aussi risible qu'elle est bien jouée; & si quelques-uns cherchent à la condamner, ils ont leurs raisons. Le plus grand nombre l'approuve, & la tient d'autant plus digne d'attirer les Curieux, qu'elle est entièrement neuve, & ne ressemble en aucun endroit à la Corneille d'Esopé.

Le Jeudy 21. de ce mois, Monseigneur le Dauphin courut un Défy à la Bague. Il avoit de son costé Monsieur le Duc de Vendosme & Monsieur de Brione: & de l'autre estoient Monsieur le Prince d'Harcourt, Monsieur de
la

la Feüillade, & Monsieur le Comte de Marfan. Ils coururent six fois, & ce fut le Party de Monseigneur qui gagna. Il mit quatre dedans, & fit les plus belles Courses du monde. Le Prix estoit de cinquante Pistoles chacun. La Reyne & Madame la Dauphine estoient présentes avec Monsieur, Madame, Mademoiselle, & presque toute la Cour.

Le Dimanche 24. il y eut une Course de Bague & de Testes, dans laquelle Monsieur le Duc de S. Agnan, & Monsieur le Duc de Gramont, furent établis Juges du Camp. Ce premier avoit esté choisy seul Juge des Courses dès l'année dernière, mais la maladie de Madame la Dauphine empêcha ce divertissement. Quelques jours avant cette Course du 24. le Roy qui estoit à table, ayant

ayant apperceu Monsieur le Duc de S. Aignan , luy dit en riant , qu'il y avoit d'autres Juges nommez que luy ; à quoy ce Duc répondit , que s'il croyoit qu'une Requête Inpromptu püst luy redonner cette Place , elle seroit bientost faite : mais qu'avant que de travailler , il eust bien voulu estre assuré du succès. Monseigneur le Dauphin prit la parole, & dit qu'il pouvoit toujours faire sa Requête. Monsieur de Saint Aignan sortit aussitost. Quoy que le Repas fust si avancé, que l'Entremets étoit prest d'estre servy, il ne laissa pas d'apporter ces seize Vers, avant que Leurs Majestez fussent hors de table. Elles témoignèrent en estre fort satisfaites, aussi bien que Monseigneur , & Madame la Dauphine.

A

214 M E R C U R E
A M O N S E I G N E U R
L E D A U P H I N .

Requête Inpromptu.

J' Ay fait un Bout-rimé Pour vous,
& dans ce temps
Vous me mettez, Seigneur, au rang
des Mécontents,
Et quand vous reprenez & le Dard
& la Lance,
Vous croyez m'obliger à garder le
silence?
Ah, rendez-moy justice, & consi-
derez bien
Qu'autrefois j'estois Juge, & je ne
suis plus rien.
S'il faut vous divertir, s'il faut mes-
me combattre,
Lors que l'on n'est que trois, peut-on
pas estre quatre?
De me mettre en ce nombre il ne
tiendra qu'à vous,

Et

*Et je n'y seray pas le plus foible
de tous.*

*Mais si cet Inpromptu rend mon at-
tente vaine,*

*Je m'en vay de ce pas me jetter dans
la Seine.*

*Seigneur, faites-moy donc, empes-
chant ce malheur,*

*Mourir dans un Combat, & non pas
de douleur,*

*Faute de voir au Camp l'adresse
sans seconde*

*Qu'aura le digne Fils du plus Grand
Roy du Monde.*

Ce Duc fut donc fait Juge des
Courses, ou Maréchal de Camp,
avec Monsieur le Duc de Gra-
mont. Il y avoit deux Quadril-
les.

Monseigneur estoit Chef de
la premiere, & avoit sous luy pour
Chevaliers,

Mon

Monfieur de Brione.

Monfieur de Marfan.

Monfieur de Turenne.

Monfieur de Vendofme.

Monfieur de Soyecourt.

Monfieur de Mailly.

La féconde Quàdrille avoit
Monfieur le Prince de la Ro-
che-Sur-Yon pour Chef, & pour
Chevaliers,

Monfieur de Commercyc.

Monfieur de Tingry.

Monfieur de Molac.

Monfieur de Monaco.

Monfieur le Prince d'Harcourt.

Monfieur de Rouffy.

Jamais on ne vit de plus beaux
Chevaux, ny plus richement en-
charnachez, qu'ils en avoient
tous. Leurs Habits eftoient auffi
magnifiques que galans, & le
brillant affortiment de leurs Plu-
mes en fouïtenoit admirable-
ment

ment l'éclat. Voicy dans quel ordre ces illustres Chevaliers firent leurs Courses, premierement à la Bague, & ensuite aux Testes.

Monsieur de Commercy.

Monsieur de Brione.

Monsieur de Tingry.

MONSEIGNEUR.

Monsieur de Molac.

Monsieur de Marsan.

Monsieur le Prince de la Rochesur-Yon.

Monsieur de Turenne.

Monsieur de Monaco.

Monsieur de Vendosme.

Monsieur le Prince d'Harcourt.

Monsieur de Soyecourt.

Monsieur de Rouffy,

Monsieur de Mailly,

Le Roy, la Reyne & Madame la Dauphine, furent présens à ces Courses. Madame

May 1682.

K

estoit à cheval avec Madame la Princesse de Conty, & plusieurs des Filles d'honneur de Madame la Dauphine, & de Madame, aussi à cheval. Mademoiselle estoit dans le Carrosse de la Reyne avec plusieurs Dames. Monseigneur mit deux dedans de ses trois Courfes; & la Quadrille dont il estoit Chef gagna contre l'autre de plusieurs dedans; mais ayant perdu à la Course des Testes, quoy que ce Prince en eust fait plusieurs avec une adresse merveilleuse, on remit la décision au lendemain. Ainsi on recommença le Lundy 25. mais rien ne fut encor décidé. Le jour précédent Monseigneur le Dauphin avoit gagné à la Bague, & perdu aux Testes. Ce fut le contraire. Ce Prince gagna aux Testes, & Monsieur de la Roche-sur-

sur-Yon à la Bague. Monsieur le Duc de S. Aignan fut seul Juge du Camp ce dernier jour, Monsieur le Duc de Gramont, qui l'avoit esté avec luy la premiere fois, estant entré dans la Partie en la place de Monsieur le Duc de Vendosme, qui ne se trouva point en état de continuer les Courses. On croit qu'on le recommencera dans peu de jours.

La nuit du 11. au 12. de ce mois, sur les deux heures, le tremblement de terre dont vous souhaitez estre éclaircie, se fit sentir à Paris. Le lendemain chacun en parla, mais d'une maniere qui donnoit lieu d'en douter. Les Religieux & Religieuses qui chantoient alors Matines, l'assuroient un peu plus fortement que les autres; mais tout cela ne suffisoit pas pour persuader les Incré-

dites, & on n'eust rien crû de ce tremblement, si la ruine qu'il a causée en divers endroits n'en eust esté une preuve. Il est confirmé par les nouvelles que l'on en reçoit de jour en jour; & quand les Lettres auront eu le temps de venir, je croy que nous apprendrons qu'il aura esté universel. Voicy l'Extrait d'une que j'ay reçeuë de Dijon. *Cette nuit la terre a tremblé à deux secousses différentes. Il y a peu de Personnes qui n'en ayent esté éveillées. Un Soldat qui étoit en sentinelle au dessus d'une Tour, n'eust pû éviter de tomber dans le Fossé, s'il ne se fust promptement jetté à terre à la renverse. Ceux qui venoient des Villages circonvoisins pour vendre icy leurs Denrées, disent que dans ce temps du tremblement, qui fut d'un quart-d'heure de distance de l'un à l'autre*

tre des mouvemens, ils s'éleva de terre une vapeur, telle qu'un broüillard, mais si épaisse, qu'il estoit impossible de voir au travers. Cette vapeur n'estoit que de trois ou quatre pieds de haut.

Une autre Lettre du mesme Lieu, marque ce qui suit. Hier, environ à deux heures un quart apres minuit, le Ciel estant serein & l'air calme, il se fit icy par deux fois un tremblement de terre, de maniere que ceux qui estoient coucheZ sentirent remüer leur Lit sous eux, les Maisons entieres estant ébranlées, comme si elles eussent deü tomber. Quelques-uns mesme de ceux, qui par hazard estoient sur pied dans ce temps, furent un peu éleveZ de terre, & chancelerent. Je me sentis secoué dans mon Lit comme les autres, & j'entendis tomber du gravier & du mortier de la Cheminée de ma

Chambre. On a sçeu que la mesme chose est arrivée à la Campagne, & dans les Villes voisines, que plusieurs Paisans qui mennoient des voitures, sont tombez par terre, & que leurs Chevaux ne voulurent point avancer, tandis que cela dura.

On écrit de Châlons en Champagne, Langres, Chaumont en Bassigny, & de plusieurs Lieux aux environs, qu'à la mesme heure le tremblement de terre y avoit esté si grand, qu'on ne pouvoit se tenir debout; que les Maisons avoient esté agitées, comme le sont les Vaisseaux dans la tempeste, & qu'on avoit crû périr pendant l'espace de deux *Miserere*. On mande à peu pres les mesmes choses de Bourges, & l'on ajoute que les Oyseaux, les Poules, & le Bétail, en ont esté effrayez. Ce tremble-
ment

ment s'est fait aussi sentir à Lyon & à Geneve; mais de la maniere qu'on en écrit, il n'a pas esté plus violent qu'à Paris. Les effets en ont esté plus fâcheux à Tonnerre, puis qu'il ébranla les Maisons & les Eglises, & que plusieurs Roches tomberent du costé de Bourbiraut. On assure que la terre s'y éleva d'une maniere extraordinaire, & que la frayeur fit accoucher quelques Femmes avant terme. Les Lettres de Nancy portent que ce tremblement s'y est fait sentir avec une extrême violence. Voicy ce qu'on en écrit de Remiremont. *La nuit du 11. au 12. à deux heures du matin, un grand tremblement de terre a causé icy beaucoup de desordre. Il a renversé douze Maisons par le pied, & toutes les autres que l'on voit fendues par la moitié, semblent*

n'attendre que le moment de leur chute. Le Portail, & toutes les Voûtes des Eglises des Dames, sont tombées. La perte que Remiremont fait seul, sans comprendre celle des Villages circonvoisins, ne se pourra réparer pour cinq cens mille livres. Il y a eu plusieurs Personnes tuées & blessées du costé de Pluinbier, & du Valdago. Madame de Remiremont est obligée de camper avec toutes ses Dames, n'osant se tenir dans le Convent; & la nuit passée il n'a presque couché personne dans la Ville, par la crainte qu'on a eu d'estre abîmé. Tout le monde campe hors des Murailles, & tout le Pais est desolé. On dit que du costé d'Allemagne, & du Comté, c'est la mesme chose.

J'ay veu une Lettre de Basle en Suisse, qui porte que le tremblement de terre y a causé de grandes frayeurs, & que quantité de

de Cheminées en ont esté abatuës. Je ne vous diray rien aujourd'huy sur le sujet de ces tremblemens. Depuis nostre commerce établey, je vous ay fait le détail de deux plus violens, arrivez en Italie & en Espagne. Les tremblemens de terre ne sont pas nouveaux. Du temps de Tibere, il y eut douze Villes en Italie qui en furent abîmées, & peut estre vous souviendrez-vous de celuy que l'on sentit à S. Jean de Luz, quand le Roy se maria.

Peu de Personnes ont expliqué les deux dernieres Enigmes. Le vray Mot de la premiere est renfermé dans ce Madrigal.

I Ris, tous mes plaisirs me deviennent tres fades,
 Quand je suis éloigné de vous.
 Les jours qui sont si beaux, n'ont pour moy rien de doux,

K v.

*Et mes sentimens sont malades.
 Comme aux Festins les plus exquis,
 Si le Sel manque d'avanture,
 Tous les mets que l'on a servis
 Choquent le goust & la nature;
 Ainsi les plus tendres plaisirs,
 Lors que mon Iris est absente,
 Loïn de contenter mes desirs,
 Forment le mal qui me tourmente.*

Mademoiselle Corbet, Fille d'un Avocat au Conseil de ce nom, l'a expliquée aussi sur *le Sel*, ainsi que Mesdemoiselles de la Haye de Soissons; Mante, de la Ruë Jean de l'Epine; Jeanneton Absolut de Dreux, & son aimable Sœur; La belle Henriete de Dreux; Messieurs Turquin, de la Place aux Chats; De Losme, âgé de quinze ans; Reveft, Avocat au Parlement de Provence; & l'Amant sans amour de Dreux.

En

En Vers, M^{IB} de Nieüil Des
meccourt, de Chenonceau; Astier,
Prieur d'Avignon; L. M. D. S. B. S.
Lescarde Voisvenel; Langellé,
Rhetoricien des Jésuites; Droüart
de Roconval, de la Porté S.
Antoine; Avice de Caën, de la
Ruë de la Harpe; T. H. de Val-
launay, Sous-Brigadier des Che-
vaux-Legers; L'ennemy d'a-
mour à l'Anagramme, *l'Ennemy
m'y entraîne*; Dom Chichard de
Sarragoce; La triste Alcidiande
de Berry; La Mignonne à l'A-
nagramme, *J'ay un nez d'Helene*;
Le Pere sans façon; La Brunete
à l'Anagramme, *H. M. est à sa
Gout*, de la Ruë S. Denys.

On a expliqué la mesme
Enigme sur le Papier, le Jet
d'eau, la Rose, la Fleur de Jasmin,
La Glace, la Gresse, & le Cham-
pignon.

La

La seconde Enigme a donné lieu à Monsieur Rault de Rouën, de faire ce Madrigal.

Revenez , bon gros Saint
 Amant ,
 Dont l'esprit autrefois si goinfre &
 si charmant ,
 Faisoit le plus souvent quelque Pie-
 ce nouvelle.

Revenez , l' Amy d' Apollon ,
 Le Dieu Mercure vous appelle
 Pour luy chanter un Hymne en fa-
 veur du Melon.

Ceux qui ont trouvé ce même Mot du Melon, sont Madame de Barville ; La Recluse de Villefranche ; Les Romains des trois Cyprés ; Daphnis D.L.R.N.S.A.

En Vers , Monsieur Hordé de Senlis ; La belle Terbocher à l'Anagramme , *Bel, Astre, cher*
Objet,

Objet, de la Ruë S. Victor; L'Habitant en esprit, du Pré S. Gervais; La Belle à l'Anagramme, *Bonne à la Suite*, de Dreux.

Les autres Explications qu'on en a faites, ont esté sur *l'Huître à l'écaillé, la Plume à écrire, le Raisin, le Vin, la Beterave, la Grenade, le Ver, le Limaçon, la Vendange, & l'Oeuf.*

Ceux qui ont expliqué l'une & l'autre dans leurs vray sens, sont Messieurs Layraud, Lieutenant pour le Roy à Doullens; L'Abbé Roustel, de Sillé le Guillaume; L'Abbé le Moine, de la grande ruë du Mans; Hariveau; Mesdemoiselles T. Cannel, de la ruë grosse Horloge de Rouën; M. le Guay, du neuf Marché de la mesme Ville; Le Praticien de la ruë des Maçons; Les Rabelais de Chinon; Suzette, nouvelle

Habi

Habitante de S. Cyre de Valors
 ge en Beaujollois ; Les Aumusses
 de la Calade ; Le Capitaine des
 Bergers de Montbrison ; & *Poète*
Suèvus.

En Vers, Messieurs l'Abbé de
 Mondavid, de Rouen ; Aston
 Ogden ; Gygés, du Havre ; Mes-
 demoiselles Rozon, de la rue au
 Maire ; Ricard, de Provins ; La
 Fauvete de Morlaix ; Le Secre-
 taire du Parnasse ; Le Cader Sou-
 chon, de Villeneuve-la-Guyard ;
 L'Albaniste de Rouen ; Les As-
 sociez de la Rochelle ; Le Ber-
 ger Alcidon, du Fauxbourg Saint
 Victor ; Alcidor, du Havre ; Le
 Solitaire du Parnasse de Rheims ;
 La Blondine à l'Anagramme,
L'Astre de Riche Maison, cher à
tous, de la rue Trouffe-Vache ;
 Le Guéry du Blanc B. de Mont-
 fort-l'Amaury.

Voicy

Voicy deux nouvelles Enigmes.
La seconde m'a esté envoyée sous
le nom du Geometre par hazard.

E N I G M E.

JE suis une jeune Brunete ,
Dont, pour les souplesses du Corps,
Dans la Dance, où je suis adrette.
L'on admire en tout temps les mer-
veilleux ressorts.



Pour faire à qui je veux la guerre,
Je me sers souvent de la nuit ;
Je vay, je viens, je cours, & j'erre,
Sans jamais en ma route exciter au-
cun bruit.



Je crains pour tant qu'on ne m'at-
trape ,
Ou d'estre prise sur le fait ;
C'est fait de moy, si je n'échàpe ,
L'on punit le mal que j'ay fait.

PAT



*Par une raison surprenante,
L'on me compare au Dieu d'Amour;
S'il inquiete, je tourmente,
Tous deux diversement, chacun à
nostre tour.*



*Si je baise en secret Sylvie,
Je la fais rougir de pudeur.
Plusieurs voudroient donner leur
vie,
Pour jouir comme moy d'un si rare
bonheur.*



*Lecteur, qui cherches la merveille,
Que je te cache en ce sujet,
Sur tout, prens garde à ton oreille,
Tu ne scaurois jamais estre plus
inquiet.*

AUTRE ENIGME.

IE sers également & le Pauvre
& le riche,

l'entre

*J'entre dans les Maisons des Bergers
& des Rois,*

*J'habite les Citex, de mesme que
les Bois,*

*Et si j'ay des trésors, je n'en suis
jamais chiche.*



*Je marche avec agilité,
Quoy que je sois sans pieds, sans
jambes, & sans teste,*

*On ne voit point que je m'arreste,
Et je ne vais jamais pendant l'obs-
curité.*



*Je regarde un chacun, & cependant
les Belles,*

*Je ne sçay comment, ni pourquoy,
Contraintes d'avoüer que je suis
plus beau qu'elles,
S'éloignent de ma veüe, & se ca-
chent de moy.*



*De mesme qu'aux Enfers les tristes
Danaïdes.*

S'effor

*S'efforcent de remplir des Tonneaux
toujours vuides ;*

*Ainsi le travail que je fais ,
Recommence toujours , & ne finit
jamais.*

Madame la Duchesse d'Angoulesme est morte ces derniers jours. Elle s'appelloit Henriette de la Guiche , & estoit Fille de Philibert de la Guiche, Seigneur de Chaumont, Grand - Maistré de l'Artillerie de France, Gouverneur du Lyonnais, & d'Antoinete de Daillon du Lude. Elle avoit épousé en 1629. Louis Emanuel de Valois, Duc d'Angoulesme, Pair de France, Comte de Lauragais & d'Alets, Chevalier des Ordres du Roy, Colonel General de la Cavalerie Legere, tant Françoise qu'Etrangere, & Gouverneur de Provence, qui mourut

mourut en 1653. De quatre Enfans sortis de ce Mariage, sçavoir, trois Garçons & une Fille, les Garçons sont morts âgez de quatre à cinq ans; & il n'y a que Françoise Marie de Valois, Duchesse d'Angoulesme, Comtesse de Lauragais & d'Alets qu'ait vécu. Elle fut mariée à Toulon le troisieme Novembre 1644. avec Loüis de Lorraine, Duc de Joyeuse, Pair & Grand Chambellan de France, dont elle a eu Loüis-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, mort à Paris de la petite Verole le 30. Juillet 1671. âgé de 21. an. Loüis-Emanuel, Pere de cette Françoise Marie de Valois, estoit Fils de Charles de Valois, Duc d'Angoulesme, Pair de France, Comte d'Auvergne, de Ponthieu, de Lauragais & d'Alets, Fils naturel du Roy Charles IX. & de Marie

Marie-Touche, Dame de Belleville, lequel Charles de Valois naquit au Chasteau de Fayet en Dauphiné près Montmelian le 28. Avril 1573. Il mourut à Paris le 14. Septembre 1650. apres avoir épousé en premieres Nôc. Charlotte de Montmorency, Fille aînée de Henry I. du nom, Duc de Montmorency, Pair & Conestable de France, & en secondes, Françoisse de Nargonne, Fille de Charles de Nargonne, Baron de Marevil. Il n'eut point d'Enfans de cette seconde Femme, qui fut choisie par le Roy en 1661. pour accompagner à Florence la jeune Duchesse de ce nom. De la premiere, il eut Henry de Valois, Comte d'Auvergne, mort sans estre marié. Loüis Emanuel de Valois, dont Madame d'Angoulesme qui vient
de

de mourir estoit la Veuve , & François de Valois Comte, d'Alets , Colonel General de la Cavalerie de France ; mariée en 1621. à Louïse Henriette de la Chastre , Fille de Louïs de la Chastre, Maréchal de France, & mort sans Enfans dans la mesme année.

Un fort habile Homme a mis en air les Vers que vous allez lire, & que je vous envoie notez.

AIR NOUVEAU.

IE veux , & ne veux plus vous voir ,
 Je crains vostre présence , & mon cœur la desire.

*La Loy de mon cruel devoir,
 M'oblige , en vous quittant , de suivre son empire.*

Mais croyez, cher Tircis , que malgré sa contrainte,

L'Amour

*L'Amour à vostre Image en mon
cœur si bien peinte,
Que sans desobeyr, je vous verray
toujours,
Estant le seul plaisir que j'auray
sous les jours.*

Le Roy a donné l'Evêché de Seez à Monsieur l'Abbé Savary, Aumônier ordinaire de la Reyne. Il y a vingt-deux ans qu'il est à cette Princesse, ayant servy d'Aumônier de Quartier dès le temps de son Mariage. Comme il s'est tres-bien acquité de son devoir. Sa Majesté a rendu justice à ses services. Il suffit de bien faire avec ce Prince, pour estre assuré de la recompense. Cet Evêché vaquoit par la mort de Monsieur Forcoal. Monsieur l'Abbé Sevary remplira tres-bien cette place.

L'Evêché de Clermont a esté
donné

donné à Monsieur de Tilladet. Evêque de Macon. Ce Prelat qui est Frere de M^r de Tilladet, & Neveu de Monsieur le Chancelier, joint à la grandeur de sa naissance, beaucoup de doctrine, de la douceur, de la modestie, & de bonnes mœurs. Il s'applique avec une entière exactitude à toutes les choses qui sont de son ministere ; & quoy que souvent la faveur soit un pretexte pour se dispenser de la residence, il a demeuré dans son Diocèse, depuis que Sa Majesté luy en a commis le soin. Ainsi sa présence & son exemple ont toujours esté d'une tres-grande édification à son Clergé.

Monsieur de Saint George, Docteur de Sorbonne. Chanoine & Comte de Lyon, Official Primateal de France & Deputé à l'assem

l'assemblée du Clergé , a esté nommé en mesme temps à l'Evêché de Macon. Il est Fils de Messire Claude de Saint George, Seigneur de Mouceaux, du Verdet, & de Verlaugues, & de Dame Marie de Cremeaux. Il fut receu Chanoine & Comte de l'Eglise de Lyon en 1653. On le fit Chantre de cette Métropole , n'estant encor que Souëdiacre. Il passa un peu apres à la dignité de Precenteur , qui est la troisiéme de ce Corps illustre ; & il l'a remplie avec grand éclat , par sa pieté, par la profondeur de son sçavoir, & par son expérience aux affaires du monde. Du costé Paternel il est allié aux Maisons de Fougères, des Escures, de Chandieu, & de Grasset, & du costé Maternel, il est descendu des Maisons de Cremeaux , d'Urfé, de
Tournon,

Tournon , de Sugny, & de Marconnay , qui ont donné plusieurs Comtes à l'Eglise de Lyon, & plusieurs Grand - Croix , à l'Ordre de Malthe. Son Bisayeul François de S. George , fut Lieutenant de Roy du Bourbonnois.

Monsieur l'Abbé de Montmoreau a eu l'Abbaye de Monlieu, qui estoit vacante par la mort de Monsieur l'Evesque de Clermont. C'est un Homme de qualité , de beaucoup d'esprit & de bon sens , qui par une alliance avec la Maison de Rochechoüart en a pris les Armes.

Quoy que la saison soit fort avancée , les pluyes ont esté si frequentes , qu'elles ont empesché de quitter les Habits d'Hiver. On n'en a point pris de Printemps ; & ont a esté obligé

May 1682.

L

de passer tout d'un coup à ceux d'Été. Je commence parce qui regarde les Hommes. Il y a longtems que les François n'ont esté si constans en leurs manieres de s'habiller, qu'ils le sont depuis trois ans. L'Habit des Chausses à Bas roulé, est si comode & si peu embarassant, qu'on ne le sçauroit quitter. Les Juste au-corps sont justes par le haut, & larges par le bas ; & comme ils ont tres-bon air, il est difficile que cette Mode change. Les ouvertures des Basques sont plus grandes de quatre doigts depuis trois mois. C'est ce qui donne si bon air aux Juste-au-corps ; mais pour l'avoir, il faut qu'ils descendent jusques au bord de genoüil. La façon des Habits ne changeant qu'en peu de choses, on veut du moins changer

changer de Mode par la diversité des Etoffes, & c'est par cette raison qu'on porte les Juste-au-corps d'une façon, & les Culottes de l'autre. Par exemple, avec un Juste-au-corps gris de Laine tres-fine, on prend une Culotte d'une Etoffe de soye à fleurs. Ces Etoffes sont de diverses couleurs. Chacun les choisit à sa fantaisie, & cette diversité fait un bel effet. On ne porte pas seulement des Bas de soye jaspez, gris & blancs comme les Brocards, mais on en porte aussi de chaque couleur seule. Quant aux Garnitures, elles sont toujours de mesme. Elles ne contiennent qu'un Nœud d'épaule, & d'épée de trois ou quatre Rubans unis ou figurez, selon le goust de chacun. Mais ce qui semblera extraordinaire, c'est

244 M E R C U R E

que depuis quinze jours, quoy qu'on ait des Culotes douces, on met aux extremitéz, ainsi qu'au dessus des Nœuds d'épaule & d'épée, & aux Cravates, un Ruban cramoisy, à quoy la mode fait accôûtumer les yeux, quoy que cette couleur soit fort rude. On n'a point changé la mode des tours de Plumes sur de petits Chapeaux. Ces Tours sont mélez de trois ou quatre couleurs, par rapport aux Garnitures. Les Rhingraves & les Canons, deviennent tout-à-fait hors de mode, & il semble que cette maniere d'Habit ne doive plus guere servir que l'Hyver aux grands Seigneurs, encor faut-il que ce soit pour le Bail. Les Manches des Juste-au-corps sont toujours rondes à grandes oreilles. Ceux qui ne portent point des Vestes, font

font faire un double Renvers de Manches. Ils se retroussent toujours sur le replis du bras sans Rubans, mais avec trois Glans de la couleur de la Garniture, qui font un fort agreable effet. Beaucoup de Personnes les retroussent avec des Glans d'or ou d'argent. Les Juste - au - corps bleus sont toujours fort garnis par le bas, & n'ont qu'un petit agrément sur les coutures. On les porte avec les Echarpes de frange d'or, faites en maniere de Ceinturon à l'Angloise. Le mauvais temps est cause que les Habits un peu extraordinaires n'ont pas encor paru. S'il s'en fait de Broderie ou d'agrément, je vous le feray sçavoir le mois prochain.

Pour les Femmes, on leur voit beaucoup de Tafetas d'An-

gleterre , lizerez d'or & d'argent de toutes couleurs , & de petites Etofes or & argent qui portent leurs doublures. Ces Etofes font grises d'un costé , & couleur de rose de l'autre. On en trouve de foye de la mesme sorte , mais on en a veu encor fort peu. On continuë à porter des Gros de Tours à Fleurs , comme on faisoit il y a trois ans. Cette mode est presque universelle parmy les Personnes du second ordre. Quant aux Manteaux & Robes de Chambre , on les fait de diferente maniere. Les Indiennes sont en regne plus que jamais. Les Dames les portent toujourns de la même sorte ; mais les Bourgeoises les font faire toutes en gorges rondes. On en fait encor dont tous les plis tombent sur la Manche. On ne fait que les froncer.

Je

Je reserve pour le mois prochain plusieurs Sonnets sur les Bouts-rimez de Jupiter & de Pharmacopole. Il y en a quantité qui vous plairont, parce que les dernieres rimes se sont trouvées propres à faire quelque chose de naturel, & c'est tout pour un Sonnet que de finir agreablement. Ainsi celuy qui remportera le prix, aura d'autant plus de gloire qu'il le gagnera sur de beaux Sonnets. Monsieur le Duc de S. Aignan qui le donne, en a augmenté la valeur de moitié, depuis qu'il a cessé d'y pretendre. Cela doit avoir fort réjoüy un Inconnu, qui n'estimant la Médaille que par le seul poids de l'or s'est gendarmé d'abord qu'il a sçeu que Messieurs de l'Académie Françoisé n'estoient plus les Juges de ce different d'esprit.

Il s'est figuré en mesme temps qu'il n'y avoit plus de prix , & le chagrin de se voir décheu de ses esperances bien ou mal fondées l'a fait si fort s'oublier qu'il a laissé échaper je ne sçay quels Vers au desavantage de Monsieur de S. Agnan. Il manquoit encore à la gloire de ce Duc qu'on écrivit contre luy. C'est le destin des grands hommes, & les plus celebres de l'Antiquité ont eu leurs censeurs. Entre les Illustres qu'on attaque on peut asseurer que ceux qui ont des Critiques qui cachent leur nom , sont foiblement attaquez. Quiconque se cache croit ne pouvoir soutenir ce qu'il avance , & tout ce qu'il fait ne sert qu'à prouver l'envie qui le ronge, & à donner plus d'éclat à la reputation qu'il veut affoiblir. Aussi le meilleur moyen de se

se vanger de ces sortes de Censeurs, c'est de garder le silence, & de leur marquer par là le mépris qu'on a pour eux. Il seroit facile de les terrasser, mais on les élèveroit en les combatant, & leur défaite leur donneroit de la gloire. Monsieur de S. Aignan a pris ce party. On l'a attaqué, il ne répond point. On sçait cependant qu'il le pourroit faire beaucoup mieux qu'un autre, mais il se contente d'avoir augmenté la valeur du prix qu'il donne en mesme temps qu'il a jugé à propos d'y renoncer, & s'il consent à changer de Juges, ce n'est pas qu'il n'ait toujours une tres-parfaite estime pour Messieurs de l'Academie Françoise, mais ayant appris que quelques-uns de ce fameux Corps aspireroient à la Médaille, il a voulu les mettre en état

état d'y prétendre sans scrupule, en leur ôtant une qualité qu'ils ont crû eux-mêmes leur devoir donner l'exclusion.

Le Sieur Blageard imprime un livre nouveau que vous trouverez tres-agreable. Il a pour titre, *Academie Galante*. Les Statuts vous en plairont. La pluspart ont esté faits par d'aimables personnes de vôtre sexe, & il vous sera aisé de connoître par le stile, que les conversations d'une société tres-spirituelle ont fait naître cet ouvrage. Les aventures que l'on y debite, sont racontées naturellement, & l'on assure qu'elles ne contiennent rien que de veritable. Vous aurez ce Livre avec ma lettre de Juin, c'est à dire, le premier jour de Juillet. Je remets jusqu'à ce temps le détail exact de tout ce qui s'est passé

aux

aux derniers Etats tenus en Bourgogne.

On vient de m'apprendre que Monsieur Malo Conseiller de la Grand'Chambre est mort, & que Monsieur Guillard, un des plus éclairés Juges du Parlement est monté en sa place. C'est tout ce que je vous en puis dire, tant je suis pressé de finir ma lettre.

A Paris , ce 31. May 1682.





